MONTREAL, 13 DECEMBRE 1913

LE CLOU DE LA SAISON

Au *Cent Parisien*, l'ouverture de la magnifique salle du premier étage est un fait accompli—Service parfait, musique exquise, fraîcheur désirée.

PARKER BROS.

LE PAYS

Salle à dîner { En bas: Téléphone Main 6394 / En haut: Téléphone Main 6265

ROYAL HOTEL

Près du Palais de Justice

Propriétaires: LABROSSE, MEUNIER et SAURIOL.

Tél.: Main 3670 Bureau. Montréal P. Q

4me Année. No. 49 — Rédigé en Collaboration — Deux Sous le Numéro

Lettre ouverte à l'honorable M. McKenzie

Même avant le bill de Montréal, il faut songer aux moyens d'enrayer la misère qui s'annonce terrible

La province de Quebec ne peut se suffire à elle-même — Faudra-t-il refaire l'instruction agricole de nos habitants ?

LA CHERTE DE LA VIE ET LA CRISE ECONOMIQUE

Monsieur le trésorier provincial,

Vous avez sans doute par ces jours de fin de session bien autre chose à faire que d'écouter les doléances du pauvre monde, néanmoins j'ai cru que vous ne ne vous refuseriez pas de m'entendre si je me faisais auprès de vous l'interprète de ceux que la cherté de la vie, l'augmentation continuelle des vivres et la crise économique angoissent et que la gêne ou la misère étreignent déjà.

Sir Wilfrid disait, l'autre jour, au banquet Fielding que toutes les questions doivent être subordonnées à celle du coût de la vie et, à Hamilton, il avait même déclaré que celle-ci devait prendre le pied sur la marine.

Vous êtes, vous, de ce temps-ci, plongé en plein bill de Montréal, mais, croyez-moi, le problème de la vie chère est encore beaucoup plus important que la redistribution des quartiers de Montréal ou les pouvoirs des contrôleurs.

La misère est à nos portes, clament tous les jours depuis quelque temps, les journaux. C'est le "Star" mardi dernier qui faisait dire à M. H. W. Hickson, secrétaire du Protestant Home of Industry and Refuge que jamais il n'y a eu tant d'indigents à Montréal.

C'est la "Presse" qui publiait mercredi et jeudi deux entrevues de M. Albert Chevalier, de l'Assistance Municipale. Non seulement la vie coûte cher, mais une foule de gens n'ont pas d'emploi, les heures de travail ont été réduites dans certaines manufactures et dans nombre d'ateliers.

Bref, c'est la crise et elle s'annonce très dure.

Que va faire le gouvernement de Québec en l'occurence? Va-t-il se contenter de regarder la situation d'un oeil serein? Non seulement, ce serait très grave, mais j'ose même dire que ce serait inhumain.

Dans tous les pays du monde, les gouvernements s'attachent à améliorer le sort des masses, des classes laborieuses, des pauvres gens, et la province de Québec, entraînée à la remorque des autres états se prépare, si j'ai bien compris, à adopter une loi pour favoriser la construction de logements ouvriers. Combien plus importante en ce moment la question du coût de la vie! Ce n'est plus du confort que les masses demandent, elles seraient satisfaites, en ce temps de crise, de se savoir assurées du pain quotidien, elles veulent de l'emploi, du travail et des salaires qui leur permettent de vivre. Justement c'est quasi-impossible à trouver en ce moment.

Mais, me demanderez-vous, quelle peut bien être la tâche du gouvernement provincial, que pouvons-nous faire en ce moment pour enrayer le mal?

Certes, je ne suis pas sans comprendre que si les catastrophes éclatent soudainement, elles n'en sont pas moins préparées de longue main, par une série de causes. Or, ce sont ces causes qu'il faudrait déterminer et le gouvernement provincial, dans sa sphère, peut certainement faire beaucoup pour améliorer la situation.

Et d'abord, ne pourriez-vous pas percer à toute une classe de gens affreusement mal payés, je veux parler de vos fonctionnaires. Quand je pense qu'il y en a un que je connais, employé au Palais de Justice de Montréal, père de famille, qui ne gagne pas cinquante piastres par mois! Et combien y en a-t-il qui ont $60, $70 et $75 et qui doivent avec cela faire vivre femme et enfants?

La province, il me semble, se doit de mieux rénumérer ses fonctionnaires, le fait est que si elle laisse crever de faim ses propres employés, elle sera bien mal venue de travailler à faire augmenter les salaires des autres pauvres gens.

Pensez donc, mon cher M. MacKenzie à vos fonctionnaires.

Puis, je crois que le gouvernement devra étudier à fond nos conditions économiques; que les ministres en chargent une commission s'ils ne se croient pas les capacités de le faire eux-mêmes, et qu'ils s'attèlent immédiatement à la tâche d'améliorer l'état de choses actuel.

L'une des principales causes de la crise actuelle, selon moi, c'est et il ne faut pas avoir peur de l'avouer que la Province de Québec ne peut pas se suffire à elle-même, qu'elle ne produit pas les objets de première nécessité et qu'il lui faut importer sa vie de l'étranger ou i attendre des provinces soeurs.

Nous faisons à peine d'agriculture et la plupart de nos habitants se bornent à récolter du foin et de l'avoine, nous ne faisons presque pas de culture maraîchère et nous délaissons l'élevage des animaux. En fait, le très grand nombre de nos cultivateurs ne se soucient en fait de jardinage et d'élevage que de pourvoir à leurs propres besoins. Et c'est là, je crois, ce qui fait que, à deux pas d'ici, dans l'Ontario, la crise est à peine sensible et surtout la vie y coûte moins cher.

En conclusion, il faut refaire l'éducation agricole de nos habitants. Ils seraient les premiers à bénéficier d'une culture maraîchère scientifique ou même seulement rationnelle, de l'élevage intensif des bestiaux.

Combien de cultivateurs s'occupent d'aviculture? Mon Dieu, tous élèvent des poulets, mais pour leur usage personnel, et c'est à peine s'il y en a cinq pour cent qui font l'élevage intensif, d'après les méthodes modernes. Et pourtant, quelles sources de revenus!

Il en est ainsi de bien des choses. Une enquête intelligemment menée, révélerait, j'en suis sûr, des choses intéressantes.

A ce point de vue particulier, cela relève plutôt de votre collègue, le ministre de l'agriculture.

Je crois cependant que dans les circonstances angoissantes où la masse des pauvres gens se débat, c'est au gouvernement tout entier et non à tel ministre qu'il appartient d'agir.

Comme le disait très bien, un brave homme d'ouvrier qui nous écrivait, il y a deux semaines, que le gouvernement fasse quelque chose, n'importe quoi, mais quelque chose.

Ce quelque chose, je n'ai même pas tenté de vous l'indiquer, il faut avoir des connaissances économiques plus considérables que les miennes pour voir clair dans la situation actuelle, mais je suis sous l'impression que vous et vos collègues vous vous apercevrez que le moment est grave, que nous sommes peut-être à un tournant de notre histoire économique et que vous prendrez les moyens de parer à toutes les éventualités.

UN ANCIEN

Montréal, 12 Décembre.

—(*)—

Retour de Québec de deux délégués



—J'te demande quoi-ce qu'on est allé faire à Québec avec Charles Chaput?

—Les temps sont dûrs, mon vieux. Nous vlà avec une veste chaude et pas chère.

Les faits s'accumulent

Mais ils ne changeront rien à l'idée de certains gens qui tiennent plutot à ne pas voir

A propos d'un vol de charbon et dutémoignage d'un constable

Il ne se passe pas un seul jour sans que, dans leurs faits divers, nos quotidiens rapportent des faits à l'appui de la thèse que j'ai toujours soutenue, savoir: que la loi coercitive d'éducation est le seul remède à opposer à la coupable incurie des parents. Chose bizarre, ces mêmes journaux, loin de se convertir à une cause pourtant si juste, ou feignant de l'ignorer, ou ne craignent même pas de la combattre, non par conviction, puisque, pris individuellement, les rédacteurs de ces journaux approuvent tous le système d'enseignement gratuit et obligatoire, mais pour suivre une direction qui leur a été donnée... on ne sait d'où.

Ainsi, dans la "Patrie" de ces jours derniers, j'ai pu lire un fait divers intitulé "En Cour Juvénile," en sous-titre, cette phrase assez caractéristique: "Un bambin comparaît devant le juge Choquet pour avoir ramassé du charbon dans les cours du G. T. R." L'histoire en est simple et triste: Un petit garçon d'une douzaine d'années est amené devant le juge Choquet sous l'accusation d'avoir dérobé du charbon dans les cours de la Cie du Grand Tronc. L'enfant dans sa défense, prétend que c'est sur le conseil de sa mère qu'il a agi ainsi. La mère nie, disant qu'elle avait demandé à son enfant de ne ramasser que le charbon qui tombait des voitures. De son côté le constable qui a fait l'arrestation déclara que plusieurs enfants ont l'habitude de ramasser ainsi du charbon qu'ils vendent ensuite afin de se procurer de l'argent jour aller aux vues animées. "La plupart de ces enfants, ajoute-t-il, ne vont pas à l'école et passent leurs journées à flâner."

Cette dernière phrase donne à réfléchir. Faisons une enquête auprès des gendarmes dans tous les centres assez importants de la province; ils seront par centaines ceux qui vous diront le nombre attristant d'enfants "qui ne vont pas à l'école et passent leurs journées à flâner." De la flânerie au vice, il n'y a qu'un pas. Rien d'étonnant qu'ils nous faille de grandes prisons, quand les écoles sont trop étroites et que l'on ne prend pas les moyens de les remplir.

Mais revenons à nos petits voleurs de charbon. Le nombre en est beaucoup plus grand qu'on ne croit. Sans doute que tous les enfants e ndessous de quatorze ans qui ne vont pas à l'école, ne sont pas des voleurs ou des vagabonds; la majeure partie a dû prendre le chemin de l'atelier, de l'usine ou du magasin, les uns comme commissionnaires, les autres comme aides, apprentis, ou même "hommes à tout faire." Dans la plupart de ces cas, ces enfants sont l'objet d'une exploitation, directe et voulue, ou indirecte et inconsciente par des parents sans coeur.

La question se pose ici très naturellement: Quels sont ceux qui méritent la protection de la loi, l'enfant exploité ou les parents exploiteurs? ces petits privés de tout moyen de défense, livrés au monstre de l'ignorance, ou ces pères qui, au bout de chaque six jours, arrachent de leurs faibles mains les quelques sous péniblement gagnés au sacrifice d'un avenir meilleur et d'un meilleur sort? A l'homme de coeur, à celui qui connaît ce qu'est la paternité et ses responsabilités, la réponse vient d'elle-même. Il n'y aura que les esprits troublés par le préjugé qui continueront à crier que la loi d'enseignement gratuit et obligatoire est contraire aux intérêts de la famille. Les intérêts? peut-être; mais il faut voir quels intérêts sordides.

La crainte morale, dont a tant parlé sans la bien définir, a-t-elle pu quelque chose contre la coupable incurie des parents? Mais d'abord, qu'entendez-vous, messieurs les réactionnaires, par cette contrainte morale bien autrement efficace, selon vous, que la loi coercitive d'éducation? La persuasion? Vous savez ce qu'elle vaut. Si vous n'avez pas pu faire déserter les bars par la persuation, quand ceux qui les fréquentait on tout à y perdre, je vous défie bien, par cette même persuation, d'arriver à persuader à un père dénaturé de retenir son enfant de l'usine, quand il a à y perdre ses gros sous.

En 1903, c'était déjà le remède en vogue que la contrainte morale. J'ai justement sous les yeux ce qu'en disait alors M. Germain Beaulieu, l'un des soldats de la bataille scolaire, tombé dans la mêlée sous les coups de l'intransigeance: "Parlons-en un peu, disait-il, de votre contrainte morale en fait d'enseignement. Je voudrais bien savoir ce qu'elle vaudrait, appliquée à l'obligation de la messe le dimanche ou de l'abstinence les jours maigres. Les églises seraient désertes et les marchands de poisson ne feraient guère fortune. A ceux qui ne comprennent pas la nature d'une chose et ses bienfaits, il faut une contrainte bien autrement efficace que celle que vous appellez contrainte morale; c'est la contrainte matérielle ou objective: les peines de l'enfer pour les uns et la prison pour les autres. Justice égale pour tous..."

On avait bien raison de mettre en doute l'efficacité de cette bienheureuse contrainte: depuis plus de dix ans qu'on l'invoque et qu'on l'applique même dans toute sa rigueur," quel résultat a-t-elle donnée? Le raport de M. l'abbé Dubois et les statistiques impartiales sont là pour nous le dire.

Conclusion: Pour faire disparaître les petits voleurs, les petits vagabonds, pour sortir de l'usine, de l'atelier, de la manufacture les enfants qui s'y étiolent dans une atmosphère délétère, il n'y a qu'un moyen: une loi d'enseignement gratuit et obigatoire.

Mais vous verrez que ces braves gens de la petite école réactionnaire vont encore invoquer l'autorité du père de famille.

Philippe P. LECLAIRE

—(*)—

A PROPOS DE LAVAL

Un coup d'oeil sur une université étrangère — Ce qu'on ne fait pas à Montréal

Canadiens et Norvégiens — Ibsen et Chapman

La gent universitaire vient peu à peu se remettre au travail. La Sorbonne, le Collège de France, l'Ecole de Médecine, les innombrables facultés et institutions de l'Université de Paris reprennent leurs cours. C'est intéressant d'y rencontrer ces étudiants de tous les pays qui viennent à Paris pour y recevoir de sa science et profiter de toutes les occasions qu'il y a de s'instruire à peu de frais. Il y a sur chaque matière de la connaissance humaine envisagée sous tous ses aspects toutes sortes de conférences et de leçons. Nous regardons au hasard, dans le livret de l'étudiant, quelques-unes des questions qu'on traite, soit, disons, à la Sorbonne. Pendant toute une année, M. A. Croiset, dans son cours public, parlera de "la philosophie politique de Thucydide." Ou encore, plus loin, page 85, toujours sans choisir, M. le professeur Huchon discourra sur le moyen anglais au XIVe siècle. Ce matin, nous avons entendu, par exemple, M. Koszul, professeur de langue et de littérature anglaises, expliquer Chaucer dans un anglais admirable, on ne parle pas mieux à Oxford; a-t-on idée en général, dans notre province ce que serait un cours sur "les doctrines plottiniennes chez les théologiens et les philosophes du XIIIe au XVIe siècle?" On est confondu, humilié de constater tout ce que l'on ignore, malgré tous ses diplômes en latin, garnis de "cum laude," etc.

Qu'est-ce qu'on fait à l'Université Laval? A part son enseignement du droit et de la médecine on touche à peine et avec d'infinies précautions à la littérature. Quant à l'enseignement supérieur de la philosophie, de l'histoire, de la géographie, des lettres et philologies anciennes et modernes, rien du tout, moins que rien. Un "intellectuel" de chez nous, formé par nos institutions scolaires et universitaires, se sentirait-il le goût d'entendre des leçons sur le "roman danois contemporain" ou le "vieux norrois". —"A quoi ça sert-y par icitte, ça? On n'a pas besoin pour soigner le mal de ventre ou plaider en cour de circuit," c'est leur réponse ou quelque chose d'équivalent. Il y a peu ou pas du tout d'avocats et de médecins de notre pays qui gagnent ce qu'un bon avocat ou médecin d'ici fait rapporter à sa profession, et cependant ces derniers ont le temps de se cultiver. Chez nous, les soirées de nos jeunes avocats et médecins, (c'est toute notre élite, c'est pour cela que nous les mentionnons) se passent dans de petites veillées à jouer le bridge ou au cinéma, quand ce n'est pas au bar. "Mais je suis fatigué lorsque le soir arrive, ils nous disent, je ne puis de nouveau me mettre au travail." Très bien, mais alors, à ce compte, si on agit tellement, de jour, dans la lutte pour la vie, qu'on nous montre des résultats!

Aux Etats-Unis et chez les Anglo-Canadiens, on s'enrichit, on fait des millions, et malgré tout cela, chez les Américains, du moins, on s'instruit et on se distingue dans les lettres et dans les arts. Avons-nous produit des hommes comme Edgar Allan Poe, Longfellow, Emerson, Whistler, Sargent, Franklin, pour ne parler que de ceux-là? On ne les connaît peut-être pas chez nous, mais ils ont une réputation mondiale. A l'objection que les Américains sont un grand peuple qui commença sa carrière en même temps que nous, nous répondons, mais regardez les Norvégiens, qui ne sont que 2,300,000 habitants, à peu près la population canadienne-française et l'univers leur envie un Ibsen, un Bjornstjerne-Bjornson. Est-ce qu'on lit Chapman ou L. O. David en Russie ou en Italie?

Mais revenons à nos moutons, ne faut-il pas plutôt dire à "notre mouton"? Une université n'en est pas une, lorsqu'elle n'a pas à son programme l'enseignement supérieur de la philosophie, de la littérature, de la philologie, de l'histoire, de la religion, La philosophie scolastique qu'on nous fait apprendre est une branche de la philosophie, mais seulement que cela. Il ne s'agit pas avec **UN SEUL SYLLOGISME** de renverser le système de Kant, Schopenhauer, Biron. Ces génies y ont mis toute leur vie, il semble qu'ils méritaient qu'on leur accorde un peu plus de considération que de les détruire par des conclusions tirées de deux prémisses en latin, et préfacées d'un "ergo" qui ne conclut que pour les gens qui se paient de paroles vides.

Non, non, trois fois, non, nous ne voulons plus réserver notre énergie pour briller dans la basse et la haute épicerie, il nous faut autre chose. Et nous lutterons pour cela, malgre toutes les insultes et toutes les contraintes. Il faut que les Canadiens-Français se réveillent! Il y a des ressources immenses dans notre race, il faut les développer! Si Laval ne veut pas ou ne peut pas se charger de nous donner un enseignement supérieur, que le gouvernement provincial s'en occupe! Que les nôtres n'en soient pas réduits à chercher à McGill (la seule véritable université dans Québec) ce qu'ils ne peuvent trouver à Laval.

HORMISDAS.

Paris, 28 novembre.

UNE ABERRATION

Les doctrines du "Devoir" concernant l'immigration

S'il y a des économistes qui lisent le "Devoir", ils ont du s'amuser des articles publiés sur la question de l'Immigration, lesquels n'ont qu'un défaut, c'est de pécher par la base, d'être en contradiction avec la nature humaine. Ces doctrinaires ont gardé de leur long stage dans les collèges ce qu'Estaunié dans un autre ordre d'idées appelle "l'empreinte". Frottés de belles-lettres, ils élaborent des systèmes qui ne tiennent pas debout. Ils prêtent une forme élégante à des sophismes et ils faussent inconsciemment l'esprit populaire en flattant ses passions. Chez nous c'est le fonds qui manque le plus: des connaissances économiques et le sens pratique. C'est une tare de notre éducation, c'est le défaut de la cuirasse, le point vulnérable de notre vie sociale. Vouloir enrayer l'immigration, c'est l'acte insensé de celui qui voudrait opposer une digue à l'océan. Jamais aucun législateur depuis Moise n'a tenté de limiter le champ d'action d'un peuple au sol qui l'a vu naître et c'est depuis le commencement du monde un mouvement perpétuel, régulier comme celui des marées, qui pousse les nations d'un continent vers un autre, pour les y ramener quelques années après. Moise lui-même conduit les Hébreux vers l'Egypte et ensuite vers la Terre Promise. Ce n'était certes pas pour leur faire faire une promenade ahygiénique qu'il leur montre le chemin du désert et qu'il les mène sur le sol plantureux de la patrie des Pharaons. Ils y gagnent durement leur vie, à servir de grues, de leviers aux maîtres du monde, mais ils mangent au moins, ils boivent sans l'intervention miraculeuse de leur conducteur, ils s'imprègnent de l'art égyptien qu'ils apporteront chez eux, ils s'affinent et se déerassent et de barbares deviennent civilisés.

Avant de vouloir interdire aux pays de déverser leur trop plein sur nos rives que n'empêche-t-on les Canadiens d'émigrer. Tout pourtant devrait les retenir ici: la richesse de nos ressources, la beauté du pays, la salubrité du climat, et cependant le nombre des maisons aux fenêtres closes comme des yeux de mort augmente toujours. Quoi qu'on fasse pour les attacher au sol, le nomade éternel qui est en eux les pousse vers de nouveaux horizons.

Le juif-errant n'est pas un mythe, c'est le symbole de l'humanité qui veut marcher, marcher toujours, sans but souvent, comme le nuage, comme le courant, comme les planètes, mais qui ne peut s'arrêter sans souffrir, n'eût-elle jamais que cinq sous dans sa poche. Comment les autres s'y prendront-ils pour fixer à la glèbe marâtre, au sein tari de la mère l'enfant qui s'agite et qui a bonne envie de vivre? Ce que nous n'avons pu faire, pourquoi l'exiger des autres?

Ces gens du "Devoir" ne doutent de rien, ils s'attaquent à tout pouvoir avec une effronterie de caniche qui saute au museau d'un gros chien. Ils font la leçon à Dieu lui-même en s'insurgeant contre l'instinct. Il faut pourtant opposer des limites au verbe, au sentimentalisme et lui dire: tu n'iras pas plus loin. Le geste de Don Quichotte cesse de prêter à rire quand on le voit montrer le poing au moulin à vent qui fait mouvoir la margelle du puits et broie le grain des récoltes. Qu'ils prennent donc la peine d'ouvrir les yeux — oh! pas très grands — les vents coulis sont toujours à craindre, et qu'ils portent leur regard à peine au-delà de la 45ème ligne. Est-ce que les Etats-Unis ont fermé leurs portes à l'immigration? Les Anglais, Français, les Slaves, les Polonais, les Autrichiens, les Hongrois et surtout les Allemands forment les quatre-cinquièmes de la population. L'Américain ne saurait se réclamer de la pureté de son sang, pas plus que le Français en qui vivent toujours les anciens Germains, les Druides et la vieille Gaule, sans pour cela se porter plus mal. Il ne faut pas se murer contre l'immigration, c'est une utopie irréalisable, mais se mettre en état de faire face à la musique. Les Américains par la supériorité de leurs écoles, ont pu assimiler les étrangers, pouvons-nous espérer un semblable résultat? C'est dans l'ordre moral et économique, comme dans l'ordre physiologique une sélection naturelle que le destin opère. Si nous sommes les plus faibles, nous disparaîtrons nécessairment et infailliblement et ce ne sont pas plus les coups d'épée dans l'eau des doctrinaires du "Devoir" que la croyance de notre destin providentiel, qui sauvera notre race menacée dans sa survivance. Mais c'est toujours le même esprit des révocateurs de l'édit de Nantes qui règne au "Devoir", esprit exclusiviste, étroit, qui voit dans l'étranger un ennemi et qui ne trouve pas assez de force dans son patriotisme pour attaquer le boeuf par les cornes et préconiser les réformes nécessaires — fussent-elles en contradiction avec leur sentiment.

Comment espèrent-ils persuader les hommes d'Etat anglais, les rois de la finance, le Pacifique Canadien, la Banque de Montréal, qu'il faut laisser les forêts vierges à leur poétique solitude, les campagnes riantes à leur douce somnolence et tracer un cercle imaginaire autour de notre province pour empêcher la République Américaine, qui flambe comme une forge, de nous envahir. Il faut des hommes pour exploiter nos mines, cultiver nos terres, faire marcher les laminoirs et les usines, tracer des chemins de fer, creuser des égoûts, paver les rues, exécuter les grands travaux que nécessitent le développement des villes et l'on ne saurait compter sans l'immigration: et c'est une aberration que de le penser, et c'est une naiveté que de l'écrire.

JUNIUS.

Carnet d'un ignorant

J'avais sous les yeux une édition du dictionnaire Larousse, spéciale pour le Canada.

(Gaston Thomson.)

Moi, je ne connais pas ce M. Thomson qui écrit dans l'"Homme Libre" de Paris; mais, tout de même, je serais bien surpris si ce n'était pas un fort naïf individu. Il semble s'épater à en tomber de la lune que nous ayions pour nos écoles, au Canada, une édition spéciale du Petit Larousse. Il n'y a pourtant rien de bien extraordinaire là-dedans: le contraire serait plutôt surprenant. Ce monsieur devrait savoir que nous avons, nous, une mission providentielle à remplir: M. Thomas Chapais l'a dit. Et quand un peuple a une mission providentielle à remplir, il se respecte et ne va pas boire aux sources où vont s'abreuver les autres peuples. Pour que nos enfants saisissent plus facilement la grandeur de cette mission, il est de toute nécessité que nous mettions entre leurs mains des livres où tout est dénaturé, depuis l'histoire des peuples jusqu'à l'histoire des hommes. Songez-y donc! un livre qui reconnaitrait du génie à Voltaire ou des moeurs irréprochables à Renan, serait de nature à fausser l'opinion de notre jeunesse soumise et obéissante: ce qu'il faut avant tout, c'est donc un livre qui enseigne que Renan ne fut qu'un immonde épicurien et Voltaire un menteur infâme. Or, avouez que, dans les circonstances, une édition spéciale pour le Canada s'impose.

Quelque fois, cependant, notre Conseil de l'Instruction publique n'exige pas cette édition spéciale. Tel est le cas pour le livre de l'abbé Drioux. Les hérésies historiques, géographiques et scientifiques de ce petit cours d'histoire, nepeuvent entacher son orthodoxe, ni compromettre la vretu de nos enfants: il a donc droit de cité dans nos écoles. C'est très bien.

Mais, ce qu'il y a de mieux que des éditions spéciales pour le Canada, ce sont les livres faits exclusivement pour nos enfants. M. Magnan est de cette opinion, lui aussi: et son "Mon Premier Livre" est en train de lui assurer une auréole assez rondelette et une galette non moins rondelette. Ces sortes de livres sont ce qu'il y a de mieux: on y peut mettre en vedette tout ce qui sert à notre gloire et passer sous silence ce qu'il serait dangereux pour nos enfants d'apprendre. Ou y explique les choses par le bon côté et, comme tout chemin mène à Rome, tout livre aussi peut mener vers notre mission providentielle. En histoire, ce qu'il importe avant tout, c'est de faire une appréciation des faits plutôt que de les connaître. Les connaître, c'est peu; ce n'est même rien. Les interpréter du bon côté, là est toute la philosophie. En sciences, c'est la même chose. Il faut se garder de ce qui peut entrer d'immoral dans un traité scientifique et je me rappelle fort bien qu'au collège j'ai failli me faire expulser pour avoir gardé en ma possession et lu, hélas! oui, lu, le "Povera Piccola" de Saintime, à cause du chapitre dépravant où il est parlé du sexe des fleurs. Ces choses-là sont de nature à pervertir les imaginations, et notre jeunesse a l'imagination tellement en éveil!

Il nous faut à nous, pour remplir notre mission providentielle, une vision spéciale des choses; ce serait mentir à notre destinée que de ne pas tirer d'un côté, quand le reste des nations civilisées tire de l'autre. C'est pourquoi nous sommes obligés de nous payer le luxe d'éditions spéciales. Ainsi ce qui est bien ailleurs, même en pays catholiques, est inutile et même dangereux chez nous, comme, par exemple, un ministère de l'instruction publique, l'enseignement gratuit et obligatoire, et que sais-je? Pendant que la science universelle admet la grande probabilité de l'évolution des espèces végétales et animales, ici, l'on enseigne que ces théories sont contraires au bon sens, à Dieu et à la Religion. Pendant que partout croulent les trônes surannés, et que de leurs poussières montent des senteurs de pourriture, ici, l'on enseigne encore que le Roi c'est un démembrement de la Divinité. Pendant que tous les peuples reconnaissent la grandeur de la Révolution française et savent en bénéficier, ici l'on proclame que ce ne fut qu'un bouleversement diabolique autrement puissant que celui que produit dans le coeur de mon ami Tardivel les beautés féminines des expositions de Québec. Tout en est là.

Et c'est parce que tout en est là, que nous avons besoin, pour notre pays, d'éditions spéciales de ces livres où la jeunesse va puiser, dans les autres grands pays du monde, ses connaissances historiques, géographiques, philosophiques et... psychologiques.

Si M. Gaston Thomson ne sait pas ça, qu'il l'apprenne avant d'aller écrire dans l'"Homme libre."

Népomucène HEBARDOT

—(*)—



POURQUOI ?

"L'obligation pour les parents d'instruire eux-mêmes ou de faire instruire leurs enfants selon leur état et leur fortune existe depuis longtemps, dit l'"Evénement"; elle a précédé toutes les lois humanitaires, elle est vieille comme le monde, parce qu'elle est venue s'imposer aux hommes avec la charité et la justice."

Mais alors pourquoi ce journal s'oppose-t-il de toutes ses forces à ce que cette obligation "vieille comme le monde" soit insérée dans nos lois?

—(*)—

DANS QUEL PAYS ?

Les journaux racontaient mardi l'arrestation d'un père et d'une mère qui avaient vendu jusqu'aux vêtements de leurs enfants pour se procurer de la boisson.

Nous signalons le cas à l'"Action Sociale" qui se fera, nous l'espérons, un devoir de protester au nom de la liberté des pères de famille.

Dans quel pays de sauvages vivons-nous, en effet, si les parents n'ont plus le droit de laisser leurs enfants nus courir les rues, même par les froids.

—(*)—

LA FUMEE A MONTREAL

Nous lisons dans le "Star" que les commissaires ont décidé de faire observer plus rigoureusement les règlements de la ville au sujet de la fumée qui s'échappe des cheminées de certaines manufactures.

C'est une décision dont le "Pays" tient à féliciter le bureau des commissaires.

Il y a certaines parties de la ville où il est presque intolérable de vivre tant la fumée y est âcre.

C'est une mesure tout-à-fait hygiénique.

—(*)—

C'EST UNE MODE INSTITUEE

Toute personne délicate offre maintenant à ses amis un ravissant numéro de l'ILLUSTRATION NOEL.

Sera en vente chez Déom, 47 Ste-Catherine Est, au prix de un dollar, durant la semaine de Noël. Inscrivez-vous dès maintenant.

—(*)—

COMME TOUT CHANGE

M. S. M. Genest, président des Ecoles Séparées d'Ottawa a publié dans la "Justice" une intéressante lettre au sujet de l'attitude de Mgr Fallon sur la question de la fédération impériale.

M. Genest rappelle qu'autrefois, Mgr Fallon était plutôt un anti-impérialiste et qu'il protestait ouvertement contre la tyrannie d'Albion.

Comme tout change, aujourd'hui Mgr Fallon nie presque le droit d'être catholiques à ceux qui ne sont pas ultra impérialistes.

—(*)—

UNE PERLE

On ne les trouve que chez les huitres, parait-il. Eh bien! regardez-moi celle-ci et dites-moi si ça n'en est pas une de la plus belle eau:

"D'ailleurs l'illettré de nos campagnes n'est-il pas, à beaucoup d'égards, un humain bien favorisé? Parfois, admirant sa vie saine, morale et paisible, il m'arriva de lui envier son bonheur, sa mentalité."

Extrait textuellement de la "Vérité" du 29 novembre. Cela ne vous explique-t-il pas l'opposition obstinée de cette feuille à toute espèce d'instruction. Son rédacteur envie jusqu'à la mentalité d'un illettré.

—(*)—

AYEZ LA DECENCE

On se souvient que la "Vérité" en avait appelé d'un jugement qui la condamnait à payer $1,000 de dommages et les frais à M. Rodolphe Girard.

La Cour d'appel a réduit le montant des dommages à $500, et à ce sujet la "Vérité" laisse échapper quelques pleurs amers.

N'y aurait-il pas moyen d'empêcher les gens qui ont l'épiderme sensible de ruiner les journaux? En d'autres termes la "Vérité" ne pourrait-elle pas injurier tout le monde "ad majorem Dei gloriam" sans s'exposer à des poursuites et à des dommages? N'est-ce pas charmant?

Hélas non, chère vieille, cela n'est pas possible. Si vous tenez à injurier les gens, ayez au moins la décence d'en supporter les conséquences.

—(*)—

QU'EN FAIRE?

Nous lisons dans l'"Evénement":

"Chaque année, dans toutes les églises, une voix s'élève qui rappelle aux catholiques cette grave obligation, (faire instruire leurs enfants). Aucune voix n'est aussi religieusement écoutée que celle-là."

Cela n'empêche pas pour une voix aussi religieusement écoutée, il y a un grand nombre de gens qui ne l'entendent pas et la preuve c'est que d'après l'abbé Dubois, d'après M. Magnan, d'après M. de la Bruère lui-même "la masse des élèves abandonne la classe trop jeunes, se contentant d'une scolarité écourtée.

La persuasion a du bon, sans doute, et nous demandons que l'on continue par ce moyen à attirer les enfants à l'école, mais que fera-t-on de ceux que rien ne persuadera?

—(*)—

SYMPATHIES

Nous apprenons avec regret la mort du jeune Hugo Lamontagne, âgé de 12 ans, fils de M. Yvon Lamontagne.

Le "Pays" offre ses sympathies à la famille.

—(*)—

LE "PAYS"

parait aujourd'hui à

8 pages

Où en serons-nous

Dans dix ans, dans vingt ans, dans trente ans ?

Quelques réflexions en marge des chiffres du recensement de Montréal

Les chiffres officiels du recensement de 1911 pour la ville de Montréal viennent d'être publiés. Le tableau de l'origine des habitants de notre ville nous suggère quelques réflexions.

Nous formons, nous les Canadiens-Français, soixante-trois pour cent de la population totale de Montréal. Le croirait-on à jeter un coup d'oeil sur notre ville de physionomie si anglaise, le croirait-on quand on sait que le haut commerce, la finance, l'industrie, les banques, les grosses compagnies d'utilité publique tout est entre les mains d'une poignée d'Anglais.

Certes, notre nombre reste imposant, mais la situation actuelle nous permet-elle d'être aussi optimiste que bien des gens le sont. Ils nous semble que non.

Un chiffre, entre beaucoup d'autres, nous a plus particulièrement surpris: il n'y a à Montréal que 615 Grecs, arrivés presque tous pauvres au Canada. Eh bien, ces six cents Grecs se sont accaparés à Montréal de presque tout le commerce de confiserie, de bonbons et de crême à la glace, commerce excessivement rénumérateur qui a enrichi plusieurs de ces étrangers.

D'un autre côté les Juifs, au nombre de 30,000 sont les maîtres du commerce de hardes faites, gros et détail, de la fabrication des cigares et cigarettes; les Italiens qui ne sont que 7,000 contrôlent toutes ces petites boutiques où l'on cire les chaussures, commerce qui n'a l'air de rien mais qui fait vivre son homme; enfin les Chinois dont le nombre n'atteint pas douze cents, ont couvert toutes les parties de la ville de buanderies.

Tout ça, c'est autant d'argent que nous ne revoyons pas, parce qu'enfin, c'est nous, le gros de la population qui les enrichissons tous, ces gens-là.

Un peu plus de sens pratique nous eut conservé partout nos positions.

Hélas! nous reculons, notre infuence diminue, en dépit de l'accroissement de notre nombre.

Le "Pays" sonne l'alarme! Préparons l'avenir. Qui sait, si cela continue, où nous en serons dans dix ans, dans vingt ans, dans trente ans?

VILLARS.

—(*)—

S'ils avaient notre mentalité

Les hommes politiques français se cramponneraient au pouvoir et renieraient leurs idées

Ils préfèrent s'en aller

Rien n'étonne les journaux anglais comme les changements de cabinet en France; ils ont beau se suivre à de très courts intervalles, le premier mouvement de la presse anglaise, à chaque fois, que le télégraphe nous apprend la défaite d'un cabinet en France, est toujours fait de surprise. La chose s'est encore produite la semaine dernière quand M. Barthou a donné sa démission.

Certes, nous nous expliquons un peu cette surprise; un changement de cabinet, c'est si peu fréquent sous les institutions anglaises.

En France, cela ne revêt pas une telle importance. Il n'y a cependant pas d'occasion où le télégraphe ne nous ait parlé de situation extrêmement grave.. Mais tout cela, c'est une question de nouvelles et de manchettes. Il ne manque pas de journaux pour voir tout en noir et c'est sur ces articles que les agences construisent leurs nouvelles.

Mais cela n'effraie plus personne.

Avec une autre mentalité, la nôtre, par exemple, l'on verrait les hommes politiques français s'accrocher au pouvoir, changer diamétralement d'idées pour y rester, mais en France le pouvoir n'est pas le but, c'est simplement le moyen de faire triompher un programme, des idées.

M. Briand voulait faire voter la représentation proportionnelle quand il était président du conseil; un vote du Sénat lui signifia un jour que ce corps, à tout le moins, n'en voulait pas; M. Briand qui avait une forte majorité à la Chambre des députés et qui aurait pu rester au pouvoir, préféra s'en aller. D'où démission.

M. Barthou voulait exempter la rente française de l'impôt, ce qui ne plaît pas à la majorité. Rien n'était plus simple que de se plier au désir de cette majorité, mais non, c'eut été une reculade et M. Barthou aime mieux démissionner.

On a beau dire tout ce qu'on voudra de la politique française et des politiciens de là-bas, mais on ne peut s'empêcher d'admirer un tel désintéressement. Et ce n'est pas une exception, c'est le fait de tous.

Si les journaux anglais voulaient bien se rendre compte de cette mentalité, leur surprise disparaîtrait peut-être et ils ne marchanderaient pas leur admiration au désintéressement des hommes politiques français.

La traite des âmes

Dans notre pays qui n'offre pourtant pas la désolation des steppes de Russie, rien ne vient à maturité. Je ne sais quel vent de mort souffle sur nos rives, mais tout se flétrit, se dessèche comme touché par l'haleine du Vésuve et l'on ne marche que sur des larves et de la cendre. Les berceaux se transforment en tombes et notre jeunesse courbe la tête avant d'avoir réalisé les promesses de son Avril. C'est un spectacle désolant que ces avortements successifs, tant de beaux coups manqués, tant d'oeuvres d'art qui restent à l'état d'ébauche, tant de talents que la vie comme la reine des abeilles n'a fécondés qu'une fois et qui ont le sort des faux bourdons.

C'est un fait reconnu que passé quarante ans nous n'avons plus d'hommes. Le cap de la quarantaine ne se double pas pour le mâle, c'est l'âge critique, il y laisse sa virilité. On descend sur son front le capuchon noir, c'est-à-dire l'éteignoir, et dès lors il est rayé du nombre des vivants. Il existe, mais d'une vie purement végétative et son âme se promène dans je ne sais quelles limbes, sans doute avec les enfants morts sans baptême.

Combien de fois nous avons été déçus dans notre attente. Celui-ci n'est pas un mouton, il a du caractère et de la poigne, il ne se laissera pas mettre le grappin dessus! Cet autre a un idéal rivé au corps: Pour le lui ravir, il semble qu'on devrait lui arracher la peau en même temps. Eh! bien tous, ils se sont laissé couper les ailes, arracher le coeur!

A vingt ans ils sont pleins d'ardeur et de fougue, ils piétinent avec impatience, l'attente leur pèse, les naseaux en feu, ils grillent de dévorer la grande route. Ils ne se laissent pas dépasser par personne, les obstacles les attirent, les barrières les invitent à sauter, ils ruent, jouent du jarret, renversent leur monture, leur exhubérance est fébrile et écumante, ils cassent leurs mors, c'est une furie, c'est un éclair et leur robe luisante frissonne au contact du joug, c'est le pur sang qui exhale sa joie de vivre Dix ans plus tard on le retrouve le nez collé à terre, la queue balayant la poussière, l'oeil sans flamme, la démarche paresseuse et roturière, le cuir tanné indifférent aux piqures de l'aiguillon. Pourquoi est-il devenu ainsi? Mon Dieu, je n'ai pas besoin de vous le dire. Vous savez bien que le créateur n'a pas tiré de la matière ces chevaux de bois, que c'est l'homme qui a trouvé moyen de tarir la sève dans les veines du noble animal, d'éteindre le feu des prunelles, de briser les ressorts de ses jarrets d'acier! La nature a fait des hommes libres et fiers et les conventions sociales les ont asservis.

Quand on voit un vieillard radoter, baver, se renier, trembler dans le manche, c'est triste, on souhaiterait que la mort eut cassé sa pipe avant qu'il l'échappe de ses lèvres pendantes, mais c'est dans l'ordre des choses, quoique c'est bien joli de voir un vieux Décembre, aux yeux clairs, sans bonnet de coton, vêtu de sa houppelande verte, un peu terne, danser gracieusement le menuet, les révérences un peu cassées, l'haleine courte mais avec un si grand air. Est-ce qu'on est vieux à quarante ans? N'est-ce pas pour l'intelligence l'époque du complet épanouissement, n'est-ce pas pour l'âme le temps de sa plus belle floraison. C'est encore le printemps, non pas celui des folles giboulées, des escarmouches, de grêlons et des barricades, de neige, mais le printemps assagi qui mûrit les idées et féconde dans les nids des cerveaux de jolis oeufs que le travail et l'effort y ont fait éclore. Il y a encore dans l'air le germe des métamorphoses et des résurrections.

Mais ici, l'homme de quarante ans, c'est le monsieur rassis qui fait fi du bel apanage de la jeunesse, qui n'a plus d'enthousiasme et rit de celui des autres. Il raille l'idéal, les aspirations l'âme au-dessus de nos vulgarités. Il vous répondrait comme ce bambin à qui l'on demandait: Qui aimes-tu mieux, ton père ou ta mère? —De la viande fit-il en s'arrêtant de sucer son pouce.

C'est pour la ripaille qu'on a renoncé à ses belles prérogatives d'homme, d'être pensant. Pour quel parti êtes-vous, libéral ou conservateur? —Qui préférez-vous, Bourassa ou Laurier? —De la viande! Comme Jacob, l'arriviste sacrifie son droit d'ainesse, son droit à la liberté, son droit de penser, pour un plat de lentilles.

Et tous, d'un commun accord, opinent du bonnet et approuvent cette déchéance. De même que Lucifer se réjouit de l'arrivée d'un damné dans l'enfer, nos vieilles bornes accueillent le transfuge à bras ouverts: Tu as bien fait, il faut vivre avant tout! Ils appellent cela vivre que de sombrer dans le suif et de porter dans un corps qui ballotte un rein graisseux, un coeur enveloppé dans ses triples bandelettes de panne comme une vieille momie...

Vivre, c'est être indépendant et fier, pauvre s'il le faut à se draper dans ses guenilles comme Don César de Bazan et forcer les lâches et les trembleurs à vous faire leur plus belle révérence. Vivre! c'est brandir dans l'espace — si peu haut que ce soit — le flambeau que les morts glorieux ont laissé tomber de leurs doigts glacés. Vivre, c'est aimer, c'est se consumer comme l'huile dans la lampe pour jeter un peu de clarté!

Il y en a une autre traite des blanches qui se pratique ici, c'est la traite des âmes. Des filets sont tendus partout pour capter ces radieuses oiselles. Lacets, miroirs, tentations, cages dorées, tout est mis en oeuvre pour les attirer. Sitôt qu'on les a prises, c'en est fait de l'azur, de la liberté, tout cela est remplacé par une auge remplie de grains, une petite balancoire à étourdir la nostalgie et un os de poisson pour s'aiguiser inutilement le bec! Seiner les âmes, les prendre au lasso même, passe, mais les souiller avant de les cueillir, les mutiler pour s'en parer, c'est une aberration que je ne comprends pas. Si j'avais l'orgueil de ma confrérie quelle qu'elle soit, je ne voudrais pas admettre dans son sein des membres que j'aurais contraints à d'humiliantes compromissions. Singulière idée que de dégrader un homme, de lui faire remettre son sabre, avant de l'enrôler dans la milice. Les Anglais, ces profonds politiciens, ont cru habile de ne pas exiger des rajahs des Indes d'hommages serviles. C'est revêtus de leurs plus précieux habits constellés de pierreries comme des astres, que ces potentats vaincus, mais non déchus, paraissent devant le roi de la Grande-Bretagne.

C'est une autre forme de la torture, de l'inquisition. On ne broie pas les os des victimes, on brise plutôt les ressorts de son âme, on soufflète sa dignité... Mais il arrive que celui qu'on traîne à l'amende honorable, qu'on force aux excuses déprimantes, la corde au cou et les pieds nus, échappe au déshonneur, et c'est le bourreau, le Torquemada qui reste à jamais le front marqué du signe de Cain.

Fantasio

—(*)—

LE BANQUET FIELDING

Le banquet offert par le club de Réforme à l'hon. M. Fielding a remporté un succès splendide, mardi soir dernier, au Ritz-Carlton.

M. Fielding y a fait un excellent discours qui a été fort applaudi.

Sir Wilfrid Laurier, dont la présence rehaussait la fête, a été également l'objet d'une ovation sans pareille. Et dans un discours très serré, très solide le vieux chef libéral a traité avec maîtrise le grand sujet de l'heure actuelle: le coût de la vie.

Cette belle fête du libéralisme nous prouve qu'il y a encore de beaux jours pour notre parti.

—(*)—



Le dimanche à la campagne, après la grand'messe, les hommes rangés en deux haies sur le perron de l'église regardent passer les femmes; ça fait toujours un velours de voir les "créatures" se pavaner dans leurs plus beaux atours, et faire la roue avec leurs robes multicolores comme un plumage de paon. Il y a des tailles étranglées dans de petits corsets, et de gros pieds, les orteils embarqués les uns pardessus les autres, tassés comme des sardines en boite. Quant aux chapeaux avec des plumes dites couteaux, ils ne nous font pas désirer que les belles nous tombent dans l'oeil.

Je préfère la mode de ces grands manchons qui vous couvre le "domaine" comme disent ceux qui veulent parler en "tarmes", des espèces de cataplasmes qui ne font rien aboutir si ce n'est la bourse des maris. Ça peut coûter cher, mais si l'on sait s'en servir c'est bien commode. Il y a des femmes, quand la rage les prend d'étrenner, il faut qu'elles aillent à la grand messe. Souvent, ellles ont un bébé encore dans le "ber" qu'il est imprudent de laisser à la maison L'ainée de la famille, encore une enfant peut bien le faire sauter pour l'empêcher de crier, lui fourrer sa sucette dans le bec, lui changer ses couches, mais elle ne peut malgré sa bonne volonté lui donner tous ses besoins.

Dorénavant grâce au gros manchon, une mère pourra concilier sa dévotion avec ses devoirs et amener avec elle à l'église son petit dernier. Songez-donc il serait là dedans comme dans un nid, c'est plus confortable que le sac en toile que les squaws accrochent sur leur dos, pour porter leur poupon. Ce n'est pas les mamans indiennes qui laisseraient leurs petits seuls au wigwam pour aller aux quarante heures ou aux vues animées, risquant à les trouver rôtis ou ébouillantés à leur retour! C'est drôle qu'en retournant à la vie sauvage, on devient plus civilisé!..

Donc après avoir reluqué les femmes à notre gôut, s'être baigné la prunelle dans cette eau de rose, les hommes causent entre eux de la politique. Dimanche dernier, notre membre était bien excité et quand il vous parlait une fumée sortait de sa bouche, comme des cheminées secrètes des gars qui font du whiskie.

Il n'y a pas que les poules qui pondent à la dérobée.

Ce velimeux de "Pays", ce coq qui chante à minuit si je pouvais y tordre le cou!..rugit notre député.

—Quel scandale qu'il a encore dévoilé, que je fis?

—Le voilà qui demande l'autonomie....

—"Ôte ton ami" que je m'y mette, ce n'est que juste. Tu en ferais autant à la place des gens de Montréal.

—Si tu étais pendant six mois de l'année rivé à un siège à entendre gueuler sans trêve sur des choses ennuyantes que la machoire se dévisse malgré soi, qu'on est pris à bailler, sans pouvoir s'arrrêter. Tu sais quand on est parti, tout le monde suit, si bien qu'au bout d'une heure la chambre a le visage en grimaces se mord les lèvres, s'essuie les yeux, ouvre une margoulette noire comme un four, les plus polis mettent la main dessus, mais la plupart finissent par ronfler comme des sourds.

—Bah! vous n'êtes pas pis que les marmottes et les ours qui dorment tout l'hiver..

—Mais quand arrivent les gens de "Marial", badinez pas l'endormitoire nous lâche. Je vous dis que la vieille capitale en prend une attelée. D

faut qu'elle se fasse aller, la bonne femme, car c'est des rudes compères que nos échevins et tout se sert pour eux., vous m'entendez tout, parce que ça n'arrive pas la poche vide.

Et dire qu'il y a du monde qui veulent nous ôter cette manne qui nous tombe du ciel. Chacun en avait sa petite part et si on se faisait choyer! Jamais cavalier n'a été plus "entoureu" pour sa blonde que les membres du conseil de Montréal pour les députés. Ça nous faisait de l'argent de poche, on se payait des petites douceurs, quoi, on rigolait un peu, c'était comme qui dirait une sorte de mi-carême, on trouvait notre temps de pénitence moins long! Je te dirai bien que si on déclare l'autonomie, ça ne me tente plus d'aller à la chambre. Je ne suis pas contre la pilule à condition qu'on me donne des confitures pour l'avaler.

Eh! toi, Maheu, qu'est-ce que t'en dis de l'autonomie?

—Ben.. Je pense moi que quand un nourisson marche, qu'il est plus gros que sa mère, il est temps de le sevrer!

Arthur Maheu

—(*)—

LE PLUS INCOMPETENT

A propos de la nomination du docteur Boucher au poste de médecin en chef de la ville, M. Ainey a donné la semaine dernière à la "Patrie" une entrevue qui ne prouve vraiment qu'une chose: c'est que lui-même, M. Ainey, est l'homme le plus incompétent qui ait jamais été appelé à siéger dans une administration municipale.

Il était, dit-il, en faveur du docteur J. E. Laberge, mais M. Lachapelle était pour le docteur Boucher, il a cru devoir se rendre aux désirs de son collègue.

N'est-ce pas une explication charmante?

Si M. Ainey avait été un homme à poigne, il se serait opposé jusqu'à la fin aux petites manigances du docteur Lachapelle, et il ne serait pas aujourd'hui dans la quasi-obligation de s'excuser d'avoir approuvé cette nomination.

Les contribuables qui ont envoyé M. Ainey siéger à l'hôtel de ville ne croyaient pas qu'il y allait simplement pour laisser faire le docteur Lachapelle.

—(*)—

LE PROGRES

M. Maurice Long, député, est revenu à Paris d'un voyage au Maroc. Ce fut un voyage d'études et d'agrément. M. Long est un homme pratique. Ses impressions ne sont pas celles d'un Loti. D'ailleurs, en ce monde, il y a pour tous les goûts. Loti nous parlera dans son lyrisme descriptif de l'alouette qui lance au jour "sa délirante petite joie éphémère" et s'attardera à nous faire sentir l'enchantement des longues rêveries dans un café arabe, tandis que M. Long nous parlera d'un projet d'emprunt municipal de la ville de Fez pour s'éclairer à l'électricité. Fini l'orient aux rues sombres de mystère et de crainte! Fez du Moghreb et Damas la sainte, grâce à la civilisation, n'auront rien à envier à Marseilles ou à Montréal. Les beaux burnous blancs et les abayats aux teintes harmonieu. ses des champs de Galilée feront place au pantalon et au veston des bourgeois du vingtième siècle. Ces costumes qu'on portait depuis des époques infinies seront remplacés par des vêtements de confection sortant des manufactures!

Bols' Liqueur Holland Gin

Le meilleur genièvre fait en Hollande

Les propriétés médicinales du genièvre de Hollande sont reconnues dans le monde entier. Bien peu de demeures n'en ont pas leur provision. Pour les maladies de rognons, pour les maladies des voies urinaires, il est très bon et tout spécialement recommandé.

Il est très important cependant de ne prendre qu'un genièvre de qualité supérieure et nous recommandons particulièrement le

BOLS' LIQUEUR GIN

comme le plus vieux et le meilleur genièvre que la Hollande produise.

L'on fabriqua ce genièvre de Bols pour la première fois en l'année 1575 et bien qu'il coûte quelques sous de plus que les marques ordinaires, vous avouerez avec nous que c'est le meilleur genièvre qu'il y ait sur le marché et le meilleur marché.

Vendu en bouteilles de verre et en cruches de pierres, cinq grandeurs, chez tous les épiciers.

Bols' Liqueur Gin, bouteilles de verre, 12 bouteilles par caisse.
Bols' Liqueur Gin, cruches de pierre, 12 cruches par caisse.
Bols' Liqueur Gin, petites cruches de pierre, 24 cruches par caisse.
Bols' Liqueur Gin, cruches de pierre, (medium) 12 cruches par caisse.
Bols' Liqueur Gin, grandes cruches de pierre, 12 cruches par caisse.

FRASERS, LIMITED

Epiciers en gros et marchands de vins.

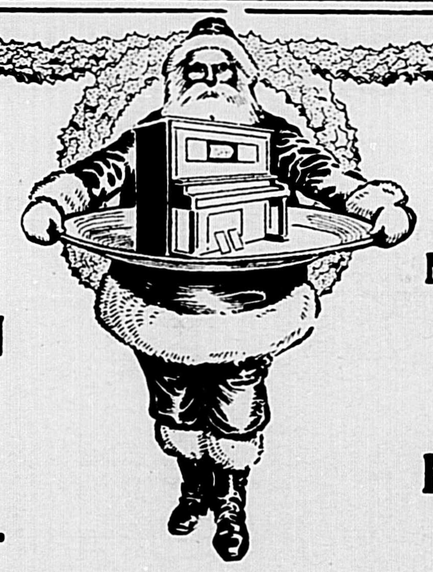
30-32 RUE BENOIT, MONTREAL

Pas une bière ne peut être meilleure que la

LAGER BOHEMIENNE D'EKERS

Parce qu'il n'y a pas de bière mieux brassée.

The National Breweries Limited.



LE MAGASIN DE PIANOS DE NOEL.

Magnifiques valeurs en PIANOS et Pianos automatiques.

Profitez de Noël pour satisfaire votre goût musical. Que votre mentalité de Noël se tourne vers l'harmonie. Si vous aimez la musique et n'en jouez que fort peu, procurez-vous les services du meilleur et du plus fidèle musicien — un véritable

PIANO PIANOLA

STEINWAY, WEBER, STECK, ETC.,

Prix, à partir de $650.

Ou un **piano automatique MASON & RISCH, SHERLOCK-MANNING, FABER (New-York) ou un TECHNOLA.**

Prix, à partir de $495.

PIANOS DE	ORGUES DE
BEHR BROS, N.Y.	AEOLIAN Co., N.Y.
MASON & RISCH	MASON & HAMLIN
SHERLOCK-MANNING	THOMAS
LAYTON BROS.	LAYTON BROS.

AMERICAN PIANO CO., Etc.

Prix, à partir de $225.

Chaque instrument garanti.

Pianos de grande marque ayant déjà servi, à des occasions magnifiques. Vieux pianos pris en échange. Termes faciles de paiement.

LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS DE MONTREAL.

LAYTON BROS, 550, St-Catherine OUEST.

Livraison la veille de Noël si on le désire.

PRENEZ L'HABITUDE
de vous donner rendez-vous au Restaurant et au Bar du
"CAFE REGAL"
Coin Ste-Catherine et St-Justin
JOS. GRAVEL, - - Président et gérant.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

La province de Québec

Ne marchera pas éternellement en marge du progrès

Tous les ans, depuis bien longtemps, il y a une délégation qui se rend à Québec durant la session pour mettre les ministres et le gouvernement au courant des besoins de toute une classe: ce sont les représentants officiels des ouvriers.

Tous les ans, ils accomplissent sans récriminer ce pélérinage à Québec, exposent devant le premier ministre et ses collègues les vues des ouvriers et demandent certaines réformes que le gouvernement doit toujours étudier, ou pour nous servir du terme officiel doit "prendre en considération."

Rien ne vient jamais, mais cela importe peu et les ouvriers ne se fatiguent pas, ils reviennent toujours.

C'est, à un autre point de vue, un spectacle réconfortant, mais s'en est un bien navrant, si l'on change d'angle. Pourquoi faut-il que dans notre province, il n'y ait que les ouvriers, les travailleurs, les hommes de peine qui se dérangent et luttent pour les réformes. Cherchez partout dans les rangs des professionnels, des classes aisées, vous ne trouverez presque personne pour marcher de l'avant. Du moment qu'ils sont repus, qu'ils ont leurs aises et leur confort, que leur importe les autres classes.

Dans notre pays, il n'y a que les classes laborieuses, dirait-on, qui bougent, qui bataillent pour les idées, qui demandent plus d'instruction et qui prêchent la réforme sociale; les hommes de professions, les commerçants et les bourgeois en général se contentent de jouir en paix sans se soucier de leurs voisins.

Il n'y a pour ainsi dire que les ouvriers qui se proclament sans broncher en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, parce qu'eux savent parfaitement tout le bien qu'ils retireraient d'une pareille mesure; ils devraient pouvoir s'appuyer sur les classes dirigeantes, mais celles-ci, prises de frousse, se sont retirées de l'arène.

Qu'importe! Les ouvriers continueront seuls la lutte, et je dis que c'est un spectacle magnifique. L'énergie de ces pauvres gens est admirable et mérite de remporter la victoire. Petit-à-petit, cette bravoure des ouvriers s'imposera et elle réveillera de leur torpeur les classes aisées qui, tôt ou tard, s'uniront aux déshérités pour réclamer des réformes.

La province de Québec ne marchera pas éternellement en marge du progrès.

La criminalité juvenile

Les causes de son incessante augmentation — Faut-il en blâmer l'école laïque ?

Nous assistons depuis quelques années à une augmentation incessante de la criminalité juvénile; elle s'accentue dans tous les pays du monde, dans le nôtre, comme dans les autres.

La France n'a certes pas été le pays le plus atteint et il ressort même de statistiques récentes que l'Allemagne en a souffert plus que la France; mais quand parurent les statistiques françaises, certains journaux réactionnaires, comme la "Vérité" et la l'"Action Sociale" attribuèrent tout de suite et sans hésiter cette augmentation à l'école laïque. Cependant la criminalité juvénile montait dans une proportion aussi rapide au Canada et dans la province de Québec qu'en France, et cependant chez nous l'école laïque n'existe pas. Néanmoins pour ces feuilles, c'est toujours la faute à l'école laïque comme autrefois c'était toujours la faute à Papineau.

Nous n'avons jamais prêché l'école laïque pour la province de Québec c'est-à-dire dans le sens qu'on lui donne généralement: celui de neutre; nous n'avons pas non plus à défendre le système scolaire que la France préfère, mais nous sommes forcés de nous rendre compte que des arguments comme ceux de la "Vérité" sont ineptes quand ils ne sont pas imbéciles.

Si l'école laïque est responsable des actes de ses anciens élèves, il s'en suit que l'école confessionnelle l'est aussi et les ennemis de l'école confessionnelle ont le droit de la discréditer à l'aide des mêmes arguments, et ils pourraient, par exemple, imputer à l'école confessionnelle l'acte de ces jeunes gens qui mirent un jour le feu au collège de Farnham.

A cela, que pourrait répondre la "Vérité"?

C'est un peu ce qui est arrivé au cours du débat scolaire qui se poursuit actuellement au parlement de Belgique. M. Troclet, député socialiste de Liège n'a-t-il pas prétendu que la plupart des prostituées sortaient des écoles des soeurs. "C'est ce qui ressort, dit-il, d'une enquête faite à Liège."

—"Qui se livra à cette enquête," demanda M. Goblet un député catholique?

—"M. Kleyer, répondit M. Troclet, l'honorable bourgmestre, dont vous connaissez la haute loyauté."

On avouera que ce n'est pas parce que l'on compte parmi les femmes dévoyées d'anciennes élèves des soeurs que l'on a droit d'attaquer leurs écoles; mais l'argument est mesuré à la taille de ceux de la "Vérité." Ils sont aussi stupides les uns que les autres.

Nous ne voulons pas faire un crime à la "Vérité" de batailler en faveur des écoles confessionnelles, nous ne lui demandons que de se servir d'arguments plus solides et plus sérieux.

Elle pourrait aussi y mettre un peu plus de bonne foi; la cause est assez bonne, il nous semble, pour qu'elle ne soit pas obligée d'avoir recours à des vilenies.

Plus d'annexion !

MONTREAL A ASSEZ A FAIRE SANS S'OCCUPER ENCORE D'ACCUEILLIR D'AUTRES MUNICIPALITES.

Il est question d'annexer la municipalité de Saint-Pierre aux Liens à la ville de Montréal.

Nous croyons que l'expérience des récentes expropriations devrait donner à réfléchir aux commissaires.

Il y a quelques années, on ne parlait que d'annexions; il fallait à tout prix que toutes les municipalités voisines de Montréal fissent partie de la ville. Les petites villes voisines profitèrent de cette rage pour s'endetter d'abord par dessus la tête et ensuite pour faire payer ces dettes par Montréal en se résignant à l'annexion.

Pour la ville annexée, c'était une bonne affaire, mais pour Montréal?

N'importe, on annexait fébrilement et Montréal se soumettait même à des conditions draconiennes comme celle-ci par exemple: S'engager à dépenser deux, trois, quatre ou cinq cent mille piastres en travaux permanents dans le territoire de la ville annexée. Rien n'arrêtait Montréal qui se rendait compte évidemment qu'elle ne tiendrait pas ses engagements.

Et il ne faut blâmer trop les petites villes de leurs exigences: c'était l'expérience qui les faisait agir. Il y a quelque vingt ans, Montréal s'annexait le village Saint-Jean-Baptiste, le quartier Hochedaga et plus près de nous le Boulevard Saint-Denis. Or pendant dix ans, Montréal a retiré des taxes de ces quartiers sans y dépenser un sou et ce n'est que depuis assez récemment qu'on s'est mis à les traiter convenablement, et encore.

Or cette farce a assez duré. Les administrateurs actuels de Montréal ont déjà trop à faire pour s'occuper encore d'un autre quartier. Les annexions de toutes les banlieues de Montréal, il y a cinq ou six ans, ont jeté le désarroi dans les finances municipales pour encore quinze ans à venir. N'allons pas nous engager à plus que nous ne saurions vraisemblablement faire.

L'échevin Lapointe a pris la seule position tenable au sujet de ces annexions: "Commençons, dit-il, par nous acquitter de nos obligations actuelles et ensuite, nous verrons."

C'est absolument ce que pense le "Pays."

Offre à ton meilleur ami un verre de
Brandy 15 ans
A. Perodeau & Co. Cognac (France)

Notes et reminiscences

La mission du citoyen Genet

Il écoute, applaudit... et poursuit son chemin.

Un hasard de lecture m'a fait connaître le citoyen Genet et sa mission. Ce nom ne dit pas grand'chose à la grande majorité; il appartient, tout de même, à notre histoire. Et si la mission confiée à cet homme avait abouti, l'effet aurait été immense pour nous; il est même permis de croire qu'il n'aurait pas été beaucoup moindre en Europe, surtout pour la France et l'Angleterre.

Si la mission ne réussit pas, il n'en dépendit point de Genet. Car c'était un homme avisé, audacieux et de vision lumineuse. Les obstacles, les intrigues, les rabrouements, qu'ils vinssent de France ou des Etats-Unis, ne lui causaient ni chaud ni froid. Il avait une mission, il voulait l'accomplir; on lui avait proposé un but, il y allait. Que ceux dont il était l'émissaire changeassent d'avis, que ceux auprès de qui il était accrédité lui fissent grise mine, peu lui importait. Il prêtait l'oreille aux récriminations, semblait en tenir grand cas, puis il continuait son chemin.

* * *

Le citoyen Genet était un de ces hommes sortis tout d'une pièce du laboratoire de la Révolution française, munis, comme par la nature plutôt que par apprentissage et entraînement, de tout ce qu'il fallait pour être chargés de missions auprès des armées, ou dans les provinces, ou à l'extérieur; missions souvent terribles, presque toujours mystérieuses, quelquefois complexes et audacieuses jusqu'à la témérité.

L'Exécutif de la Révolution n'alourdissait pas ses mandataires. Ces derniers devaient, de leur propre fonds, suppléer au déficit du programme; puis, faire vite et faire bien. Sans quoi, rappel... et le reste. N'oublions pas que Genet fut mis en activité à l'époque précise où la Révolution semblait Saturne dévorant ses propres enfants.

Quelle était donc la mission du citoyen Genet?

Il importe, en premier lieu, de rappeler qu'en 1793 la Révolution française n'était pas encore reconnue par les Etats-Unis. Ceux-ci n'avaient pas appris sans stupeur et sans indignation la décollation de Louis XVI, qui leur avait envoyé Lafayette et une armée pour chasser les Anglais de leur territoire. C'est M. de Ternant qui représentait encore la France; c'était un non-sens, car ceux dont il tenait ses pouvoirs n'existaient plus. Robsepierre et ses collègues mirent fin à la situation en envoyant Genet à Philadelphie, alors siège du gouvernement américain.

Notre homme eut, à son arrivée, d'une part l'accueil officiel froid mais poli, et de l'autre des ovations populaires, car la Révolution française plaisait à la masse. Le premier pas était fait. Venait, pour Genet, la tâche principale: entraîner les Etats-Unis à seconder la France contre l'Angleterre,,

Celle-ci se serait trouvée forcée d'envoyer sur le continent américain, pour conserver le Canada, les Florides et la Louisiane des troupes qui, autrement, combattaient la France en Europe.

Quelques années auparavant, quand la monarchie française était encore debout,

> "le congrès américain avait témoigné le désir que le cabinet de Versailles favorisât la conquête des deux Florides, du Canada et de la Nouvelle-Ecosse. Mais Louis XVI et ses ministres s'y refusèrent constamment, regardant la possession de ces contrées par l'Espagne et par l'Angleterre comme un principe utile d'inquiétude et de vigilance pour les Américains."

Ceci est extrait du Mémoire pour servir d'instruction au citoyen Genet.

Or, en 1793, les rôles étaient renversés: c'est la France qui demandait aux Etats-Unis de s'emparer du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, etc., et ce sont les Etats-Unis que ne voulaient pas (du moins son gouvernement, surtout Washington): ils étaient pour la neutralité.

Genet n'en mit pas moins hache en bois en entreprenant, d'abord, une vraie campagne de presse et de hustings. Il remua hommes et choses pour faire connaître aux masses le pacte proposé par les maîtres de la France.

> "Ce pacte, que le peuple français soutiendrait avec toute l'énergie qui le caractérise et dont il a déjà donné tant de preuves, conduirait rapidement à affranchir l'Amérique espagnole, à ouvrir aux habitants du Kentucky la navigation du Mississipi, à délivrer nos anciens frères de la Louisiane du joug de l'Espagne, et à réunir peut-être à la constellation américaine la belle étoile du Canada."

La corespondance échangée entre la Convention et son émissaire nous montre Genet de plus en plus actif et peu soucieux des manières de plus en plus revêches du monde officiel américain. Je ne mentionnerai que ce qui nous concerne.

Il charge des émissaires "d'exciter les Canadiens à s'affranchir"; il écrit: J'ai recueilli deux cents marins qui se sont échappés de Saint-Pierre et Miquelon, et je vais échanger ceux que les Anglais ont conduits au Canada"; en réponse à ses maîtres qui le trouvent trop lent, il dit: "Je puis me consoler des délais qu'ont essuyés nos grandes entreprises en considérant que... j'ai préparé la révolution de la Louisiane et du Canada"; il parle ailleurs de brûler Halifax et sonder en remontant à Québec les dispositions des Canadiens que mes agents excitent à l'insurrection"; il se propose de "sonder les Acadiens" et d'intercepter un convoi anglais en route pour le Canada; il envoie en France un rapport sur les moyens pris pour "électriser" les Canadiens et "les instruire de nos vues," ajoutant:

> rer qu'ils étaient prêts à secouer le joug odieux qui s'aggravait tous les jours sur leur tête, mais sans la certitude d'une force navale capable de les protéger, ils n'oseraient point briser leurs fers... Lisez les deux rapports qui m'ont été faits du Canada, l'adresse aux Canadiens..."

Ces extraits proviennent de documents historiques contenus dans le bel ouvrage de Cornelis de Witt: "Thomas Jefferson, étude sur la démocratie américaine."

Celui d'entre nous qui mettra la main sur les rapports, adresses, lettres, plans, etc., émanés du citoyen Genet et qui, les ayant groupés, leur donnera la vie du récit, le suc de la philosophie de l'histoire, l'intérêt des rapprochements, la couleur locale, celui-là sera assuré d'avoir produit un livre aussi considérable que captivant

* * *

Toute la fébrile et versatile activité du citoyen Genet fut en pure perte. Washington et son entourage, sauf Jefferson, se refusèrent à agir. Genet les accusa publiquement d'être vendus aux Anglais et, fort de l'appui du gros peuple américain; parla même de citer Washington, le Président Washington, à la barre du Congrès.

En retour, l'entourage de Washington trouva ou inventa contre Genet matière à des accusations fort graves; et ce dernier fut l'objet, en France, de rapports si hostiles, si fréquents, qu'il dut souvent négliger sa mission pour se défendre. Robespierre et les autres, lui répondaient, à la fin, en ne trouvant rien de bien dans ce qu'il avait fait, On lit, entre autres choses, cette rebuffade venant directement du ministre des Affaires Etrangères de France:

> "Je passe sur plusieurs objets importants, entre autres sur les mesures que vous croyez avoir prises pour armer les Kentuckois et les Canadiens qui se trouvent à 200 lieues de votre résidence, où vous n'aviez encore séjourné que quatre semaines."

A partir de certain moment, tout va si rapidement de mal en pis que Robespierre, Barrière et les autres, formant le Comité du salut public, arrêtent que quatre commissaires iront, en secret, arrêter à Philadelphie le citoyen Genet qui s'est rendu coupable de malversation, pour le conduire à bord d'une frégate à destination de France et pour destituer tous les consuls français qui l'ont aidé.

Comme clou, cet extrait d'un rapport rédigé par Robespierre qui ne voit que des traîtres partout, les Etats-Unis inclus:

> "Par une fatalité bizarre, la République se trouve encore représentée auprès des Américains par les agents des traîtres qu'elle a punis... Un autre homme nommé Genet (sic), envoyé par Lebrun et par Brissot à Philadelphie en qualité d'agent plénipotentiaire, a rempli fidèlement les vues et les instructions de la faction qui l'a choisi. Il a employé les moyens les plus extraordinaires pour irriter le gouvernement américain contre nous; il a affecté de lui parler, sans aucun prétexte, avec le ton de la menace, et de lui faire des propositions également contraires aux intérêts des deux nations."

Pauvre Genet!

Il n'avait pas réussi rapidement; sa faction était devenue suspecte aux yeux de Robespierre; il avait, en pays américain, plus compté sur le peuple que sur la poignée de réactionnaires qui circonvenaient l'aristocrate Washington...

Fut-il guillotiné?

LE LISEUR.

Hotel FEDERAL
OTTAWA
(Remis à neuf)
Possède tout le confort d'un vrai chez soi. Situé vis-à-vis de la Gare Centrale du Grand Tronc, rue Sussex à minutes de marche des bâtisses du Parlement.
M. J. O. Leclair, propriétaire et gérant, autrefois de Montréal, se fait un devoir et un plaisir de voir au confort de ses clients.
CUISINE FRANÇAISE
PLAN AMERICAIN PRIX POPULAIRES
VOTRE CLIENTELE EST SOLLICITEE

Paris Kid Glove Store
GANTS
Gants de dames, messieurs, enfants, pour toutes occasions. Pour la ville ou pour le soir. -:- Irréprochables et garantis.
Spécialité: GANTS PERRIN
CORSETS
Les mei leurs modèles français et américains. Le Merveilleux, le Binner, l'Irène, le Gossard, etc. D une perfection garantie.
Paris Kid Glove Store, 140, RUE PEEL Près de l'Hotel Windsor

Résidence: 1890, DES ERABLES
Appel de nuit: Tél. St Louis 8002
Dr D. HOUDE
Médecin et Chirurgien
Spécialité: VOIES URINAIRES.
CONSULTATIONS:
9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 8 à 10 p.m
Tel. Est 1252. 117, Rue St-Denis

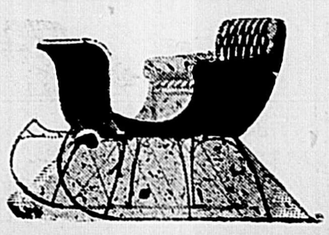
Dr JOS. N. CHAUSSE
CHIRURGIEN
Spécialité: Voies Urinaires
1333 Ave. Delorimier
Edifice de la Banque Hochelaga
Heures de Consultations
12 à 2 h p m. 6 à 9 h. p.m. Phone St-Louis 4826

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr. NORMAN MASSE
Consultations: 1½ à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1856, Blvd Sain-Laurent, près Rachel.
Téléphone: St-Louis 1628.

Nouvelle adresse:
Dr GLOBENSKY
Chirurgien-Dentiste
Maintenant 364, UNIVERSITE
CHAMBRE 60

Nouveau Restaurant
Transportation
Edifice Transportation
Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.
Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires.
SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.

Obligations qui pourraient convenir pour fonds en fidéicommis
Pour dépôt au Gouvernement Canadien
Pour placement permanent.
Valeurs canadiennes de toutes sortes, achetées, vendues et évaluées
Ecrivez-nous
W. GRAHAM BROWNE & CO.
COURTIERS 222 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.


Ce SLEIGH rapide
(de six grandeurs) et une centaine d'autres de tous genres et de toutes grandeurs pour toutes sortes d'usage: travail ou plaisir, depuis les plus petits pour poneys jusqu'aux plus gros pour deux chevaux
R. J. LATIMER & CO.
445, RUE ST-JACQUES.

WILFRID ROY RODOLPHE HETU
Appelez EST 3937
ROY & HETU
CONTRACTEURS-PEINTRES
Tapissage, Vitrage et Blanchissage. Ouvrage strictement de 1ère classe et garanti.
585 RUE ST-CHRISTOPHE MONTREAL

KASTELS
HOTEL ET RESTAURANT
Rue Sainte-Catherine Ouest
(Sur le mauvais côté de la rue.)
"The only high class Cabaret performance given in Montreal from 6.30 p.m. to closing."

Parc Rockland
Cottage à vendre rue Rockland, près du Chemin Sainte-Catherine — 10 pièces, cave de 8 pieds cimentée, cuve à eau chaude et froide, garage d'automobile à l'épreuve du feu, premier étage fini en chêne, enfin le tout de première qualité pour $13,500. Comptant de 4 à 5 mille piastres, balance: hypothèque de $5000 et bon terrain de ville.
Aussi un terrain rue Wiseman 25 x 110 à $1.10 le pied à conditions faciles en avant de l'Eglise Sainte-Madeleine d'Outremont
S'adresser à
J. G. BENOIT
2545, Ave. du Parc Tél. St-Louis 4878


VICTROLA XI, $135
Le Victor-Victrola donne la solution de tous les problèmes de Cadeaux de Noel.
"La voix de son Maître"
Il représente du plaisir pour chacun, tout le long de l'année
"La voix de son Maître"
Allez à l'un de nos Trois Magasins de Montréal entendre votre musique favorite par le Victrola, ou si cela vous dérange d'y aller, nous nous ferons un plaisir de vous donner une démonstration de n'importe quel instrument que vous désirerez, dans votre propre maison. Les Victrolas coûtent de $20. à $300 et sont vendus avec facilité de paiement (aussi bas que $1 par semaine) si désiré. Les Registres Victor doubles de 10 pouces sont à 90c. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5,000 Registres Victor.
CONCERT VICTROLA GRATUIT AU THEATRE NATIONAL
Dimanche le 14 Décembre à 8 heures
BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED
279 RUE STE-CATHERINE EST, (près St-Denis) Tél. Est 2978
355 RUE STE-CATHERINE OUEST (près Ave. Collège McGill) Tél. Up 572
415 RUE STE-CATHERINE OUEST, (près Mansfield) Tél. Up. 2416
OUVERTS TOUS LES SOIRS.
MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES

Milton Hersey Cie
LIMITEE
Chimistes et Ingénieurs des Mines
Essais et analyses de tous matériaux industriels. Expérimentation de ciment, d'acier, de fer, etc. Rapports fournis sur mines et carrières.
JAMES G. ROSS, M. Amer. Inst. M.E.
Dr MILTON L. HERSEY,
Directeur-Gérant
171 St. Jacques, Montreal

HAMON & HESS
ENTREPRENEURS
Spécialité de travaux entre les mosaïque et ciment
207, rue St-Jacques
MONTREAL
Tél. Main 4165.

Joseph ARCHAMBAULT, C. R.
AVOCAT
Suite 61 Edifice "Trust & Loan"
30, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 4320

MACDONALD & MACINTOSH
Avocats procureurs, etc.
Tanner Gates Bldg., 26, Adelaide Ouest
Toronto, Ontario.
G. S. Macdonald, J. A. Macintosh

CLOVIS LAPORTE C. R
avocat
Edifice de la Banque de Québec
Chambre 203
Tél. Main 2348, 11 Place d'Armes.

C. J. E. CHARBONNEAU
Notaire et Commissaire
pour toutes les provinces et les Etats-Unis
189, Rue St-Jacques, Montréal.
LICENSES DE MARIAGE.

97, St-Jacques Tel Bell Main 2656
JEAN CHARBONNEAU avocat.
Rés. 787, St-Denis Tel. Bell Est 5536

CHARTRAND & TURGEON
Comptables
55 St-Frs-Xavier, Montréal Main 5141


Nos dents sont très belles, naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
163, Rue St-Denis
Montreal

Boucher & Mercier
Marchands-Tailleurs
Monument National.
32, Rue St-Laurent. Montréal
Tél. Bell: Main 1966.
1—1 an.

JOS. BRUNET
Propriétaire de Carrières de Granit
Manufacturier et Importateur de
Monuments en Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC
Estimations données sur application.
Bureau et Atelier: 675 Chemin Cote des Neiges
Tél. Bell Up 1456. Montréal.

JOSEPH RIELLE,
Arpenteur Provincial
Quebec Bank Bldg., MONTREAL
TELEPHONE MAIN 77.

Occasions d'affaires
Propriétés, hôtels, restaurants, épiceries et tout autre sorte de commerce, à vendre en ville ou à la campagne. S'adresser à PHILIPPE PADUANI, 117 Ste Catherine Est. Tél. Est 4209.


Charles Lavallée
Maison Fondée en 1853.
85 BOULEVARD SAINT-LAURENT.
Téléphone Main 554.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLES.
Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux. Agents pour Besson & Cie, Londres, Aug. Poliasson, Guinot & Cie de Lyon France. Fork Sons, de Grand Rapids, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la
Montreal Window Cleaning Co.
Téléphonez-leur ou écrivez-leur. Ils répondront de suite à votre appel.
Tél. Main 2443.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE.
IMPORTATEURS DE
Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi chaloupes et Yachts à Gasoline. Moteurs à Gasoline VIM.
Bateaux en acier MULLIN
362-366 Notre-Dame O. 43 à 57 rue Dupré **Montreal**

M. NORMAN MURRAY
LIBRAIRE-EDITEUR
233, Rue St-Jacques - MONTREAL
Spécialité d'ouvrages historiques et philosophiques.

BOULANGERIE PARISIENNE
Spécialité:
PAIN DE FANTAISIE
Brioches et Croissants
2183, BLVD. ST-LAURENT
TEL. ST-LOUIS 5156.

The Arbour Hotel
CO'Y LTD.
Johnny BERTRAND.
Gérant.
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4319 Montréal

"Le rendez-vous favori des touristes"
LE RELAIS HOTEL
NAP. GEOFFROY, Prop.
Chambres et tables de première classe
82, Rue Berri, Montréal
En face de la nouvelle Gare Viger. Main 881

CHATEAU DUPERE
TERMINUS DES TRAMWAYS
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS.
REPAS A LA CARTE.
CHEF FRANCAIS
Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre

Au parlement français

Un débat concernant la fréquentation scolaire

A une récente séance du Parlement français on a repris la discussion du projet de loi relatif à la fréquentation scolaire et à la défense de l'école laique. Cette discussion était interrompue depuis le 10 juillet dernier.

Voici où on en était resté:

Avaient été adopté l'article premier du projet de la commission, qui supprime les commissions municipales scolaires et les différents paragraphes de l'article 2.

Cet article 2 modifie et complète les articles 12 et 13 de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire en y insérant des dispositions dont voici la substance: après un certain nombre d'absences d'un écolier sans motifs légitimes, envoi par l'inspecteur primaire au juge de paix d'une liste de ces absences—puis envoi par le juge de paix aux parents d'une admonstation sous forme d'avertissement — puis, en cas de récidive dans les douze mois, comparution des parents devant le juge, pour s'entendre condamner à une amende de 1 à 5 francs—en cas de nouvelle récidive, condamnation des parents aux peines de police prévues par l'article 479 du Code pénal (amende maxima de 15 francs), sans que l'emprisonnement puisse jamais être prononcé.

Le dernier vote de la séance du 10 juillet avait prononcé la prise en considération d'un amendement de M. de Gailhard-Bancel ainsi conçu: "La contrainte par corps ne sera pas appliquee aux condamnations à l'amende prononcées en vertu de l'article 13."

C'est sur cet amendement que s'est rouvert le débat. M. Dessoye, rapporteur, ayant déclaré au nom de la commission, que celle-ci ne présentait point, en ce moment, de rappport sur le texte pris celi.-sciâéqc-n srhd elushrd etaoi shhr en considération de M. de Grailhard-Bancel parce qu'elle se réservait de délibérer sur l'ensemble de la question des sanctions après que tous les amendements y relatifs auront été présentés MM. de Gailhard-Bancel, Groussau de Ramel protestèrent vivement et la Chambre devint aussitôt houleuse.

—Je ne suis pas partisan de la contrainte par corps en matière scolaire, déclara alors M. Louis Barthou, "mais je considère avant tout qu'il faut que la loi" que nous délibérons ait des sanctions et des "sanctions sérieuses." Or, pour cela, il ne faut pas d'un débat incohérent et décousu. J'accepte donc pleinement la procédure de la commission, selon laquelle la question des sanctions doit être réservée pour revenir dans son ensemble devant la chambre."

Ainsi en fut-il décidé.

La parole fut alors donnée a M. Alphonse Chautemps pour développer son amendement tendant à faire prononcer "la déchéance de la puissance paternelle" contre les parents qui par l'inobservation habituelle de la fréquentation scolaire compromettent l'instruction de leurs enfants.

Cette proposition, on l'imagine, souleva à droite, des clameurs indignées. Elle n'en fut pas moins, comme les autres, renvoyée à la commission.

Et c'est alors que s'ouvrit le gros débat. C'est M. Groussau qui le provoqua en reprenant pour son compte la seconde partie d'un amendement de Toy-Riont dont la première partie—comme tout cela est compliqué!—avait été, le 10 juillet, acceptée par le gouvernement et la commission et votee par la Chambre.

Voici, en ses deux paragraphes, ce texte:

"Le juge de paix examinera les motifs invoqués. Il s'entourera de tous les renseignements nécessaires pour pouvoir apprécier la part de responsabilité qui peut incomber aux parents ou personnes ayant charge de l'enfant. Il signalera, s'il y a lieu, leur situation à la bienveillante attention des autorités locales.

"Si, pour se justifier, les parents ou personnes ayant charge de l'enfant énoncent des griefs qui mettent en cause, soit les maîtres, soit les autorités abministratives, le juge de paix devra, avant de statuer, saisir l'inspecteur d'Académie, qui procédera immédiatement à une enquête sur les faits allégués et lui en fera connaître les résultats dans le plus bref délai avec son avis.

Le premier paragraphe avait donc été voté le 10 juillet; le second avait été abandonné par M Toy-Riont. Pourquoi donc hier, M. Groussau le reprit-il?

Parce que ce lui fut occasion de développer cette thèse: que, si les parents, dont l'enfant aura fait des absences irrégulières, invoquent comme excuse ce grief que le maitre a violé, de telle ou telle façon, "la neutralité scolaire", le juge de paix, selon M. Groussau, doit avoir le droit de vérifier si vraiment ces griefs sont justes, et dans l'affirmative, les parents doivent être acquittés.

M. Dessoye et M. Louis Barthou répliquèrent fort énergiquement, aux vifs applaudissements des gauches:

—Le juge ne doit pas pouvoir s'immiscer dans l'appréciation des méthodes et des matières d'enseignement, dit M. Dessoye. Ce serait donner aux pères de famille le moyen de mettre quotidiennement en accusation tous les instituteurs de France. Ce serait, à l'Ecole, l'anarchie et la guerre.

— Ce serait contraire au nécessaire principe de la séparation des pouvoirs, dit M. Barthou. L'observation de la neutralité et son controle, c'est l'affaire de l'administration sous la responsabilité du ministre. Nous avons donné au juge un large pouvoir d'examen, aux pères de famille la garantie de leurs droits. On ne peut aller plus loin, sans mettre l'anarchie dans l'école."

Par 398 voix contre 160, l'amendement fut repoussé.

—(*)—

Le congé du professeur Lanson

La suractivité du professeur Gustave Lanson, critique littéraire au "Matin", critique théâtral à la "Grande Revue", savant éminent, érudit prodigieux, lettré fin et magnifiquement cultivé, professeur laborieux et fécond, éducateur attentif et vigilant, stupéfait tous ceux qui connaissaient le maître et qui avaient encore l'occasion de le rencontrer — soit à des dîners, soit à des receptions dominicales.

Mais la nature a été plus forte que sa volonté, et voilà que les prescriptions médicales l'obligent à un repos sérieux, et lui interdisent, sous aucun prétexte, de se coucher après neuf heures du soir. Telle est la raison pour laquelle il a été contraint au moment même de la rentrée universitaire, de solliciter un congé de six mois. Il ne renonce pas à la critique théâtrale et se contentera de suivre les spectacles aux matinées. Quant a sa critique littéraire du "Matin", à laquelle il a su si bien adapter sa science et son talent, c'est, paraît-il, la dernière tâche qu'il abandonnerait.

(De l'"Action de Paris")

L'épée de Mimi Pinson

Les épingles, dit-on, piquent l'amitié. Mais il n'en est sans doute pas de même des épées..

Et les petites ouvrières de Paris, toutes les Mimi Pinson en cage dans la grande ville, vont offrir une superbe épée d'honneur, une prestigieuse épée d'académicien, qui ne sera pas un sabre de bois, à un ami qui les a tendrement chantées et qui les a fait chanter ensuite, à Gustave Charpentier, auteur de "Louise", promu immortel.

Cette épée, certes, sera une charmante épée. Et offerte par toutes les midinettes de la cité, je gage qu'elle sera pointue comme une aiguille. Elle sera martiale aussi. Et qui sait si celui qui va l'avoir à sa ceinture n'aura pas un jour à s'en servir pour défendre, contre des démolisseurs, ces mécréants, et contre les entrepreneurs, ces hommes au coeur de pierre, les derniers jardins et les dernières libertés de sa patrie—je veux dire de Montmartre?..

Il ne faut jurer de rien.

Et Gustave Charpertier me disait hier, lui-même:

—C'est une épée véritable, qui m'est offerte. Je me serais bien contenté, moi d'un joujou, mais mes amies Pinson ont tenu à m'armer tout à fait sérieusement en vue d'eventuellles batailles à l'Institut..—"Vous savez, m'a confié une arpette, elle aura la rigole, votre épée?..Quelle rigole mademoiselle?" — "La rigole par où que le sang s'écoule, pardi!.."

On voit que c'est une épée des plus sérieuses, et dorée, et ciselée! Car les midinettes ont fait princièrement les choses et il ne sera pas, sous la coupole qui est au coin du quai, de plus belle épée que celle de Gustave Charpentier.. Les souscriptions ont été si nombreuses!... Mmes les premières ont apporte des pièces blanches et même des pièces d'or. Les " petites mains", qui ont les mains si grandes quand il s'agit de donner, ont sacrifié avec joie le goûter d'un après-midi ou — qui sait?..—le repas d'un soir..

Elles ont eu à coeur, toutes, de témoigner leur reconnaissance attendrie au créateur du Conservatoire de Mimi Pinson, au noble et grand artiste grâce à qui les ateliers de Paris sont pleins, aujourd'hui, de pinsons, de fauvettes et de tourterelles..

Ce n'est pas une lame de Tolède que l'épée qui, un de ces prochains dimanches, va être solonnellement remise à Gustave Charpentier. Elle est d'un acier beaucoup plus parisien.. Mais quel joli son elle doit rendre, clair, pur et rieur!... Je suis même sûr qu'elle sait chanter... ,

Maurice Prax.

—(*)—

"LES AILES CASSEES"

Une nouvelle oeuvre de M. Rodolphe Girard

Les citoyens qui ont lu le manuscrit de la nouvelle pièce de M. Rodolphe Girard, prédisent que cette comédie dramatique, que réclament déjà deux ou trois théâtres, sera le principal évènement artistique de la saison. Il paraîtrait même que M. Girard a déjà été approché par des Anglais pour que cette pièce soit traduite et présentée sur la scène anglaise. C'est la première comédie dramatique méritant ce titre qui ait été écrite par l'un des nôtres. La scène se passe dans un atelier de peintre à Montréal, dans un salon de ministre et dans le cabinet de travail de celui-ci. Le sujet de la pièce, qui est intitulée "Les Ailes Cassées," est un homme, ambitieux et arriviste, pris entre son amour et so nappétit immodéré des grandeurs.

—(*)—

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE.
58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

DEMANDEZ
la Biere populaire
MOLSON
Embouteillée
dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis
127 ANS

Si vous avez quelque toilette, quelque vêtement à faire nettoyer ou à faire teindre pour la saison d'Automne, n'oubliez pas que c'est chez
Dechaux Freres
TEINTURIERS ET DEGRAISSEURS
que vous aurez le plus de satisfaction. Nous donnons le lustre du neuf.
Spécialité: Nettoyage de gants de peau et plumes d'autruche.
Nouvelle adresse: 197 rue Sainte-Catherine Est
Entre Ste-Elizabeth et Sanguinet
Ateliers: 661 Montcalm, Tél. Est 301.
Succursales, 197 Ste Catherine-Est. Tél. Est 51.
710 Ste Catherine-Est.

GIN CROIX-ROUGE


Explorateurs et Chasseurs
Quand vous partez pour un voyage d'exploration ou une partie de chasse, où vous aurez à subir des changements de température, n'oubliez pas que contre le froid et l'humidité, rien ne vaut un bon verre de
Gin Croix Rouge
Cette bonne eau-de-vie de genièvre tonifie, réchauffe, fortifie l'organisme contre les intempéries.
Chaque flacon de Gin Croix Rouge est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.
BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE
MONTREAL.


Les Pilules Moro
Le meilleur remède pour les hommes malades et déprimés

Il y a une expression courante qui est très usitée parmi les personnes malades dont la guérison prend du temps à venir, et qui s'inquiètent de leur cas, qui s'effraient de voir les journées s'accumuler sans changement. Quand on voit un homme dans cet état, on dit qu'il "se fait de la bile."

Or, le plus étrange, c'est que ce malheureux ne fait pas assez de bile et que c'est pour cette raison que sa santé ne s'améliore pas.

Les sels biliaires qui sont secrétés par la rate et le foie sont indispensables à la digestion parce qu'ils émulsionnent les aliments et facilitent l'expulsion des déchets. Dès que la bile ne coule plus, toute l'évacuation s'arrête. Si l'on se surmène, la bile s'épaissit et le flux se ralentit. C'est pourquoi on trouve tant de constipés parmi les travailleurs affaiblis. Si l'on prend alors des purgatifs, on court un autre danger, parce qu'ils forcent le foie affaibli déjà à secréter des sels biliaires qui sont déjà rares. Par là ils fatiguent davantage ce pauvre organe malmené, ainsi obligé à travailler quand il n'a plus de force. Les sels biliaires sont non seulement digestifs, mais antiseptiques et c'est pourquoi, s'il y a pénurie de ces sels dans le foie, on voit apparaître l'entérite et la gastralgie, les affections les plus sérieuses auxquelles sont sujets les hommes atteints de dégénérescence des reins et de cirrhose du foie.

De temps à autre, on entend annoncer ce que l'on appelle des maladies nouvelles; mais il n'en est rien. Il n'y a pas de maladies nouvelles. Ce sont, la plupart du temps, des affections qu'on connaissait mal autrefois, dont on n'avait pas exactement identifié les origines, ni la nature et dont on confondait les manifestations ou les symptômes avec ceux d'autres maladies voisines. Quelques praticiens ont fait de ces affections une étude plus approfondie, se sont spécialisés dans cette étude et sont parvenus, à la longue, à débrouiller le chaos médical, à individualiser les entités morbides et à leur donner un nom nouveau. Mais en réalité, il n'y a rien d'inédit dans leur histoire.

Le grand avantage obtenu par ce travail est d'avoir baptisé ou rebaptisé une maladie, déterminé la genèse et les caractères de cette affection et du même coup raréfié les erreurs de diagnostic et permis l'institution d'un traitement spécifique plus rationnel et plus efficace.

C'est ce qui est arrivé pour les affections bilieuses et en particulier pour cette cirrhose du foie qui met en danger de mort tant de travailleurs dont le seul tort a été de chercher dans des stimulants dangereux le remède à la décroissance d'énergie qu'ils devaient à leur surmenage et aux circonstances insalubres et délétères où se faisait leur travail.

Le meilleur remède pour les personnes atteintes de ce mal consiste dans un médicament propre à activer la secrétion des sels biliaires et il n'y a rien de meilleur à cet effet que les Pilules Moro, régénératrices du système et particulièrement propres à remettre les reins et le foie en état.

L'effet spécialement heureux des Pilules Moro est qu'elles ravivent le sang, la circulation générale, tonifient tous les organes et du même coup renforcent le système.

Avec les Pilules Moro, l'homme malade et déprimé sent ses forces revenir en même temps que son énergie; le sang se réchauffe dans ses veines et si l'on continue la cure, le sujet et tout son entourage sont stupéfaits de la rapidité avec laquelle prend possession de lui-même.

Les Pilules Moro laissent le foie et les reins se reposer et par conséquent les rajeunissent et les reconstituent.

"J'étais, depuis quelques années, enclin à une **maladie de rognons et bien tracassé** par de mauvaises **digestions. Mon estomac était** toujours **fatigué, ma tête était lourde et je crois** que mon **foie était aussi atteint, car j'éprouvais** souvent **une douleur au côté droit. Tout cela** faisait donc **de moi un homme malade, abattu et peu** apte au **travail.**

"J'avais beaucoup entendu parler des Médecins **de la Compagnie Médicale Moro,** je me décidai **un jour d'aller les consulter et** c'est après **avoir suivi pendant quelque temps** leurs conseils **puis avoir pris des Pilules Moro que** je me suis **senti soulagé, puis guéri.**

"Il y a de cela quelques années. Depuis, j'ai souvent **employé quelques boîtes de** ces bonnes **pilules lorsque mes forces diminuaient** ou que **j'éprouvais quelques malaises et,** en toute sincérité, **je puis dire que chaque fois** elles m'ont **toujours fait un grand bien." — NAP. OUIMET, 2374 rue Saint-Hubert, Montréal.**

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes malades, venez voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ou écrivez-leur, leurs conseils vous aideront. Ces médecins sont à la disposition des hommes qui souffrent et sont à leurs bureaux, au No. 272, rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Leurs consultations sont tout à fait gratuites.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

QUESTIONS EXTERIEURES

L'Eglise et l'Etat en Grande-Bretagne

L'autre soir dans l'immense Albert Hall, à Londres, a eu lieu, sous la présidence de l'archevêque de Cantorbéry, un meeting de protestation contre le projet de loi relatif à l'Eglise d'Angleterre dans le Pays de Galles. C'est en fait, d'une question de "séparation", et aussi de "spoliation", qu'il s'agit, autrement dit d'une question d'un intérêt non seulement local, mais encore général. Pour la faire comprendre du lecteur français, il faut lui rappeler—car il aurait le droit de l'avoir oublié et même ne l'a voir jamais su ce qu'est exactement l'Angleterre, du point, de vue religieux. Beaucoup n'en ont, ou n'en ont plus, qu'une notion erronée.

Quand Henri VIII effectua son schisme, il avait la prétention de rester catholique, de ne pas devenir protestant, ou huguenot, comme on disait en Angleterre sans aucune acception défavorable. Il prétendait simplement émanciper l'Eglise des empiètements de l'"évêque de Rome", autrement dit du Pape, accusé d'avoir accaparé tous les pouvoirs. Cette "émancipation" fut l'origine de l'Eglise d'Angleterre, ou anglicane, qui est l'Eglise officielle, "établie" (established), associée à l'Etat par cet 'établissement", et à laquelle appartient la famille royale. On l'appelle, tout cour, l'Eglise (the Church), et ses adhérents sont appelés Churchmen.

Du catholisme, elle a conservé une hiérarchie épiscopale, au sommet de laquelle se trouvent les deux archevêques de Cantorbéry le Primat et d'York.

Elle en a conservé aussi certaines pratiques extérieures, certains rites. On appelle "ritualistes" ceux qui accentuent ces ressemblances extérieures. Au XIXe siècle, au temps du "mouvement d'Oxford" l'Eglise se rapprocha, à cet égard de Rome. Plus récemment, son extrême droite, l'"Englisch Church Union", s'en est même rapprochée quant aux dogmes.

Ainsi, on pourrait comparer l'Eglise d'Angleterre, moins au protestantisme, tel qu'on le comprend sur le continent, qu'à l'Eglise orthodoxe russe, du point de vue surtout de ses rapports avec l'Etat, ou à l'Eglise vieille-catholique, du point de vue plutôt dogmatique.

Le protestantisme tel qu'on le comprend sur le continent est représenté en Angleterre par quelque chose de très différent de l'Eglise, et qui est même son antagoniste: le non-conformisme. Les non-conformistes se divisent eux-mêmes en plusieurs "dénommations": presbytériens, méthodistes, wesleyens, baptistes, congrégationnalistes, etc. A la Church des anglicans, on oppose la "Chapel" des non-conformistes. L'opposé d'un "Churchman est un Chapelman.

"Désétablir" l'Eglise, autrement dit la séparer de l'Etat, tel est le but des non-conformistes, qui sont indépendants de l'Etat. Ce but est doublé: il y a le "disestablishment", la séparation proprement dite; puis, le "disendowment", c'est-à-dire la sécularisation des biens ecclésiastiques.

Au XIXe siècle, la séparation, sous ces deux faces, a déjà été effectuée en Irlande. Il s'agit d'en faire autant, aujourd'hui, dans le Pays de Galles. Le projet gouvernemental dispose que les quatres diocèses qui y sont compris seront separés du reste de l'Eglise, pour former une sorte d'Eglise à part. Il ajoute le "disesdowment" au "disestablisment.

——(*)——

H. Beauregard,

Entrepreneur général en construction

Tel. Bell, Main 735. 70, rue St-Jacques,

MONTREAL



EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire.

Consultez le meilleur de Montréal . . . . LE SPECIALISTE BEAUMIER

A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. l'Hôtel-de-Ville MONTREAL.

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "pedlers;" ni aux magasins "A tout faire" si vous tenez à vos yeux.



Joseph Fortier Limitée

FABRICANT-PAPETIER, NEGOCIANT

Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.

Magasin de Papeterie Mercantile Exportation, Fabrication, Importation.

Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles.

Tél. Main 444-445. 210, Notre-Dame O., coin St-Pierre.



CANADIAN NORTHERN La Route Pittoresque

CHANGEMENT D'HORAIRE

Changements dans le service du Canadien Nord, à partir du 5 octobre 1913.

DE MONTREAL

9.00 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche l'Epiphanie, Joliette, Rawdon, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Québec et gares intermédiaires. Char restaurant.

4.45 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, l'Epiphanie, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Rivière à Pierre Jonct. (Communication les jeudi et samedi pour Québec et Lac St-Jean.)

5.30 P.M.—Tous les jours excepté le dimanche l'Epiphanie Rawdon, Joliette, St-Jérome et stations intermédiaires.

ARRIVANT A MONTREAL

8.45 A.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St Jérome, l'Epiphanie, Rawdon et stations intermédiaires.

10.40 A.M.—Tous les jours excepté le dimanche, de Rivière à Pierre, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Falls, Joliette, l'Epiphanie et stations intermédiaires. (Communication les samedis et lundis avec Québec et Lac St-Jean).

4.00 P.M.—Tous les jours, excepté le dimanche, de Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Joliette, l'Epiphanie, Rawdon et stations intermédiaires. Char restaurant.

CHEMIN DE MONTFORT

On pourra communiquer à la Jonction Montfort avec le Pacifique Canadien aux heures suivantes:

4.00 PM.—De Place Viger, communiquant avec Can. Nord partant de Montfort à 5.20 p.m., et arrivant à Huberdeau à 8.30 p.m.

11.00 A.M.—Arrivant à Place Viger, comunication à Jonction Montfort à 9.30 a.m., avec Can. Nord laissant Huberdeau à 6.30 a.m. Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi.

10.40 P.M.—Arrivant à Place Viger, communication à Jonction Montfort, à 9.00 p.m., avec Can. Nord partant d'Huberdeau à 6.00 p.m. le dimanche seulement.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570; Hôtel Windsor, téléphone, Uptown 1187, ou station rue Ste-Catherine Est, Lasalle 141.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Montréal et Toronto

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

La Seule Route à Double Voie.

"L'International Limité"

Le Train par Excellence du Canada

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.

MONTREAL ET OTTAWA

8.00 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., 8.05p.m

9.10 a.m., et 4.00 p.m., tous les jours, excepté le dimanche. 8.00 a.m et 8.05 p.m. tous les jours.

Wagons-salon-buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon-buffet observatoire Pullman sur les trains de 9.10 a.m. et 8.05 p.m.

BUREAUX EN VILLE

122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 Hotel Windsor ou gare Bonaventure

THE WHITE STAR DOMINION LINE

BOOK NOW FOR THE XMAS SAILINGS

Every Saturday to Liverpool

"LAURENTIC"
"MEGANTIC"
"TEUTONIC"
"CANADA"

From Montreal and Quebec up to and including Nov. 22
From Portland and Halifax Beginning Tues., Dec. 2

Apply to Railway and Steamship Agents for our tickets.

Offices: Montreal and Toronto

THE SHORTEST ROUTE TO EUROPE

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

Départ *9.05 a.m., *10 p.m., *11 p.m.

HALIFAX

Départ *7.25 p.m.

On peut diner à bord en partant de Montréal.

SHERBROOKE & LENNOXVILLE

Départ *8.25 a.m., x5.30 p.m., *725 p.m.

OTTAWA

Départ x8.05 a.m., a8.40 a.m., x9.15 a.m., *9.45 a.m., x4.00 p.m., a7.45 p.m., *9.45 p.m., *10.30 p.m.

QUEBEC

Départ x9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.

*Tous les jours. xTous les jours excepté le dimanche. aLe dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125, Hôtel Windsor, ou gare Place Viger et Windsor.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

Horaire Suburbain d Hiver 1913-1914

LACHINE: Du Bureau de Poste:

Service de 10 min. de 5.40 a.m à 8.a.m.
Service de 20 min. de 8.00 a.m. à midi.
Service de 10 min. de midi à 7.10 p.m.
Service de 20 min. de 7.10 p.m. à minuit.

DE LACHINE:

Service de 20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
Ser. de 10 min. de 5.50 a.m., à 9 a.m.
Service de 20 min. de 9.00 a.m. à midi.
Service de 10 min. de midi à 8.00 p.m.
Service de 20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier tramway spécial à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De St-Denis à St-Vincent:

Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
Service de 15 min. de 6 a.m. à 8 a.m.
Service de 20 min. de 8 a.m. à 4 p.m.
Service de 15 min. de 4 p.m. à 7 p.m.
Service de 20 min. de 7 p.m. à 8 p.m.
Service de 30 min. de 8 p.m. à 11 p.m.
Tramway se rendant à St Vincent, 11.30 p.m.
Tramway se rendant à Henderson seulement, minuit.
Tramway se rendant à St Vincent, minuit quarante.

De St Vincent à St-Denis:

Ser. de 10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m.
Ser. de 15 min. de 6.30 a.m. à 8.30 a.m.
Ser. de 20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
Ser. de 15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
Ser. de 20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
Ser. de 30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway partant de St-Vincent à minuit.
Tramway partant d'Hendersbn à minuit et vingt.
Tramway partant de St-Vincent à 1.10 a.m.

CARTIERVILLE:

De la Jonction Snowdon:—Service de 20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m.
Ser. de 40 min. de 8.20 p.m. à minuit.
De Cartierville: Service de 20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m.
Service de 40 min. de 8.40 p.m. à minuit et vingt.

MONTAGNE:

De l'ave. du Parc et Mont Royal:—Ser. de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m.
Service de 20 min. de 8.40 p.m. à minuit vingt.
De l'avenue Victoria: Service de 10 minutes de 5.40 a.m. à 8.30 p.m.
Service de 20 min. de 8.30 p.m. à minuit et demi.

BOUT DE L'ILE:

Service de 30 min. de 5 a.m. à 9 p.m.
Ser. de 60 min. de 9 p.m. à minuit.

PETRAULTVILLE:

Service de 15 min. de 5 a.m. à 6.30 a.m.
Service de 30 min. de 6.30 a.m. à 8.30 p.m.

BROADWAY Central Hotel

Angle de la 3e Rue

AU COEUR DE NEW YORK

Attention spéciale pour les dames qui ne sont pas accompagnées.

TARIFS SPECIAUX pour L'ETE

NOTRE TABLE est la base de nos affaires.

Plan Américain $2.50 et plus.
Plan Européen $1.00 et plus.

Demandez notre grande carte coloriée et notre guide de New-York Envoye gratuitement.

THLY HAYNES, Propriétaire
DANIEL C. WEBB, Gerant.
Autrefois de Charleston, S. C.

LE SEUL HOTEL DE NEW-YORG DONT LE PLAN AMERICAIN EST UNE SPECIALITE.

Prix Modérés.

Table Excellente. Bon Service

GRAVE QUESTION!

MESDAMES PORTEZ-VOUS L'AIGRETTE OU LE PARADIS?

Les académiciens prennent la défense des oiseaux rares

Les chapeaux de femmes sont ornés de jolies plumes, dont le prix égale la beauté. Les notes de modistes augmentent sans cesse et si cela continue les notes de couturières ne seront bientôt plus rien auprès d'elles.

Et il en faut tant et tant de ces jolies plumes que chaque jour à Paris cinquante mille femmes plument des peaux d'aigrette. Elles en plument "quatre cents" pour "trois francs!"

Les pauvres oiseaux de paradis sont tués sans merci. Ils ne peuvent même pas, comme ceux dont parlait François Coppée, se cacher pour mourir; ils sont rapidement emportés: les chapeaux attendent leurs plumes. Cela inquiète les savants.

"Il faut protester contre cette destruction des paradisiers, s'écriait hier, à l'Académie des sciences, M. Perrier. Il faut rechercher les moyens d'empêcher la disparition de ces oiseaux exotiques."

Et M. Perrier annonça que sa protestation ne resterait pas vaine. La semaine dernière, en effet, une conférence s'est réunie à Berne sur l'initiative de M. Sarrazin. Cette conférence aura son siège à Bâle et se réunira au moins tous les trois ans. Elle comprendra deux représentants de chaque année. Elle va tout de suite s'occuper de la question des plumes.

Instruite de cette tentative de défense des oiseaux rares, l'industrie de la plume s'est émue et elle a avisé la conférence que la protection des paradisiers allait priver 50,000 ouvrières de leur travail.

"—Oui, mais, a répondu M. Perrier, il y aura tout de suite du travail pour les "trente mille fleuristes" qui depuis de longs mois n'ont plus aucune occupation."

En terminant, M. Perrier demanda à l'Académie de refuser l'offre faite par la Maison Sciama, de Paris, d'une somme de 10,000 francs à accorder en prix à l'inventeur du meilleur moyen d'acclimater l'aigrette en France.

"Cette tentative est un paravent derrière lequel les industriels s'abritent pour gagner du temps, car ils savent très bien qu'on ne peut acclimater l'aigrette dans notre pays."

La question va faire couler de l'encre.

——(*)——

LA GRANDE REVUE

Sommaire du No du 25 novembre: J. M. Synge, Le Baladin du Monde Occidental (1er acte). Victor Marguerite, Les dernières années de Carpeaux. Dr Paul Cazeneuve, sénateur, Les Mutualités maternelles. Raymond Clauzel, L'Aube Rouge (IV). B. Groethuysen, Professeur à l'Université de Berlin, La Pensée de Diderot. Marguerite Comert, Le Retour éternel.

Pages Libres: Emile Bugnon, Le Désaccord entre l'Ecole et la Nation.

A travers la Quinzaine: Léon Werth, Montélimar, 23 jours d'arrêt. Charles Guignebert, ch. de cours à la Sorbonne, A propos du meurtre rituel. J. Ernest-Charles, La Vie littéraire. Louis Laloy, Théâtre et Musique. Gustave Lanson, professeur à la Sorbonne, La Vie théâtrale. Victor Augagneur, ancien ministre, La Vie sociale. Maurice Pernot, La Politique étrangère. Gaston Doumergue, ancien ministre, La Vie politique.

Correspondance: La Vie Curieuse.

Abonnements: Un an, Union postale, 25 francs. 37 rue de Constantinople, Paris.

——(*)——

AVIS

Avis est par le présent donné que Henri Robert, gérant, Gaetan Valois, notaire, Placide Daoust, marchand, tous de la cité de Montréal, s'adresseront à la législature de Québec, pour faire amender la loi 2 Georges V, chapitre 56, section 43, aux fins d'acheter, dans le but d'établir des parcs, terrains de jeux, ou pour tout autre objet, le coin nord-est des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, ayant une superficie d'environ 15,000 pieds carrés, et le coin nord-est des rues Ontario et Saint-Denis, ayant une superficie d'environ 110,000 pieds carrés, et pour toutes autres fins.

R. CHENEVERT.
Procureur des requérants.
Montréal, 19 novembre 1913.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-huitième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. Frederick Thomas Enright, Charles Mackay Cotton, tous deux avocats, de Westmount, Egbert William Westover, avocat et Myron Eugène Wherry, courtier, tous deux de Montréal, Isabella Stewart Macfarlane, sténographe, Outremont, dans les buts suivants:

Faire, entreprendre, exécuter et mettre en opération des contrats pour construction, changement, embellissement, entretien, meubles, installation et amélioration de bâtisses et constructions de toute sorte et espèce; passer des contrats et conventions avec les constructeurs, propriétaires et autres; faire dans toutes leurs branches respectives les affaires de constructeurs, entrepreneurs, décorateurs, commerçants de pierre, briques, bois, quincallerie, peintures et autres matériaux ou objets nécessaires, et en général faire les affaires de peintres, décorateurs, constructeurs et entrepreneurs;

Faire les affaires en général de travaux de génie, et dessiner, construire, développer, étendre, réparer, compléter, démolir, transporter ou s'engager autrement dans tous travaux de chemins de fer, ponts, jetées, bassins, fondations, bâtisses et autres travaux de toute sorte, et prendre ou recevoir tous contrats ou transports d'iceux, ou y ayant rapport;

Acquérir par achat, échange, bail, ou par tout autre titre, légal, et détenir posséder, améliorer, mettre en opération, louer, sous-louer, engager, vendre, échanger ou faire le commerce autrement avec les terrains et bâtisses et droits en iceux, de toute sorte et description;

Eriger et construire sur tout terrain appartenant ou loué par la compagnie ou dans lequel la compagnie est en aucune manière intéressée, des bâtisses pour toutes fins et installer et mettre en opération des moulins, matériels, machines et outillages de toute sorte, nécessaires ou utiles pour la mise convenable des affaires de la compagnie;

Sans en aucune manière restreindre la généralité des susdits objets, acquérir ou entreprendre en tout ou en partie les affaires, droits, clientèle, biens et actifs, y compris toute option, concession et semblables de toute personne, société, association ou corporation, faisant toute affiare que la compagnie est autorisée à faire, et assumer toutes ou aucune partie des obligations d'icelle et les payer en tout ou en partie en argent ou obligations, ou en paiement ou partie de paiement d'icelles, réparer et émettre des actions acquittées et non sujettes à appel du capital actions de la compagnie, soit souscrites pour ou non;

Vendre en tout ou en partie les biens actifs, droits, entreprise ou clientèle de la compagnie, ou en disposer autrement, et accepter le paiement d'iceux en tout ou en partie en argent, obligations, stock ou autres garanties dans toute corporation ou compagnie, toute elle vente ou disposition devant être valide et obligatoire de la part de la compagnie pourvu qu'elles soient acceptées par les actionnaires représentant les deux tiers du capital souscrit de la compagnie;

Demander, acheter ou acquérir autrement des patentes, licences, concessions et autres semblables conférant tout droit exclusif ou co-exclusif ou limité d'utiliser ou tout secret ou autre information quant à toute invention ou procédés,, et mettre à profit, vendre, louer les dites patentes, licences ou concessions ou en faire le commerce autrement;

Faire les affaires d'une agence en général pour aucun des sudits objets:

Distribuer aucun des biens de la compagnie en espèces parmi les actionnaires;

Acquérir et détenir, vendre les stocks, actions, garanties ou entreprises de toute autre compagnie ayant pour l'un de ces objets l'usage d'aucun des pouvoirs de la compagnie, et transférer ses entreprises ou actifs à toute telle compagnie ou s'amalgamer avec icelle, ou en disposer autrement;

Entrer en arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie, faisant ou ayant l'intention de faire toutes affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de la compagnie;

Et en général faire les affaires ayant rapport à la propre exécution des objets pour lesquels la compagnie est incorporée, sous le nom de "Nash & White, Limited," avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en quatre cents (400) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province ce 18e jour de novembre 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

Frederick T. Enright, avocat, procureur des requérants. 49-4

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du onzième jour d'octobre 1913, constituant en corporation MM. Roy William Bickes, gérant Joseph Alexander Trolwood Richards, expert en affaires, Joseph Washington Richards, expert en affaires, Ethel Mae Lyons, sténographe et Robert Ephrem Frappier, agent, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir les affaires maintenant conduites dans la cité de Montréal par Roy William Bickes, sous le nom et raison de Canadian Hotel Register Company, et de les payer en argent ou en actions acquittées et non sujettes à appel du capital action de cette corporation;

Manufacturer, assembler, acheter ou acquérir autrement, vendre, louer de fournitures pour bureau d'hôtel, en faire le commerce, meubles, lingerie, verrerie et argenterie, épiceries, viandes et légumes, et en général aucun et tous les entrepôts et spécialités employés ou qui peuvent être employés dans les hôtels, maisons d'affaires à appartement maisons à logement, ou aucun d'eux;

Acheter et vendre des espaces pour annonces, privilèges ou nouveautés, acquérir et mettre en opération des franchises pour les fins d'annonces ou pour achat ou vente de privilèges d'annoncés et agir pour autres comme une agence pour aucun des susdits objets et s'engager dans les affaires d'impression et de publication;

Acheter, louer ou acquérir autrement, et manufacturer, réparer, utiliser, vendre toutes sortes de machineries, machines, appareils, marchandises, inventions, articles, projets, meubles à demeure fixe, instruments, matériaux, instruments et outils qui peuvent être utiles, nécessaires et profitables dans la mise en opération des affaires de la corporation, en faire le commerce ou en disposer autrement;

Acheter, louer ou acquérir autrement et détenir ou vendre, et tous les droits dans ou y ayant rapport, ou en disposer autrement;

Faire toutes autres affaires, soit manufacturées ou autrement selon que la compagnie jugera utiles pour l'acquisition des objets ou d'aucun d'eux;

Demander, acheter ou acquérir autrement toutes marques de commerce, patentes, licences, concessions et autres semblables conférant tout droit exclusif ou non exclusif ou exclusif ou limité d'utiliser, ou tout secret ou autre information quant à toute invention qui peut paraître capable d'être utilisée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître calculée directement ou indirectement pour le bénéfice de la compagnie, et utiliser ou octroyer des licences y ayant rapport, ou autrement mettre à profit les droits ainsi acquis, et payer pour toutes telles patentes ou autres biens ainsi acquis sous l'autorité de ce paragraphe soit en tout ou en partie en argent, ou en tout ou en partie en obligations, en actions acquittées ou autres garanties de la compagnie;

Acheter, louer ou acquérir autrement en tout ou en partie les affaires, biens, franchises appartenant à toute société ou personne ou à toute corporation faisant les affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens convenables pour les fins de la compagnie, et les payer en actions privilégiées, ou ordinaires de la compagnie acquittées, ou en partie acquittées, ou en obligations, débentures ou autres garanties de la compagnie ou autrement, et assumer les obligations de toute telle personne, société ou corporation;

Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute compagnie faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire et d'être engagée; lui prêter de l'argent, garantir ses contrats ou aider autrement toute telle personne, et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie, et vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie, ou en faire le commerce autrement;

Acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou en échange pour actions, obligations, débentures ou autres garanties de cette compagnie ou autrement, et détenir, vendre ou placer autrement des actions, stock, soit privilégiés ou ordinaires, débentures obligations et autres obligations de toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie aux objets de cette compagnie ou faisant toutes affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et voter toutes actions ainsi détenues par l'intermédiaire de tels agents que les directeurs peuvent nommer;

Entrer en aucuns arrangements avec toutes autorités ou gouvernement municipal, local ou autrement, qui peuvent paraître utiles à la compagnie, des objets ou aucun d'eux, et obtenir de telle autorité tous les droits, privilèges et concessions que la compagnie peut juger à propos d'obtenir, et faire exercer et exécuter tous les dits arrangements, droits, privilèges et concessions;

Vendre, louer ou placer autrement les biens et entreprise de la compagnie ou toute partie d'iceux, pour telle considération que la compagnie pourra juger à propos, et en particulier pour actions, débentures, obligations ou garanties de toutes autres compagnie ou corporation;

Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie en espèces, tous les biens de la compagnie, et en particulier toutes actions, débentures ou autres garanties dans d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont la compagnie peut avoir le pouvoir de disposer, et de faire tous les actes et exercer tous les pouvoirs nécessaires pour faire toutes affaires y ayant rapport, ou qui peuvent être convenablement conduites en rapport avec les affaires de la compagnie;

S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux de cette compagnie;

Faire tous les actes nécessaires pour l'entreprise, conduite et exécution des affaires que la compagnie est autorisée à faire ou à s'engager;

Placer et faire le commerce avec les argents de la compagnie, non immédiatement requis sur telles garanties et de telle manière qui peuvent être déterminées de temps en temps;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change, connaissements, mandats et instruments négociables ou transférables;

Faire des avances en argent aux clients et autres ayant des relations avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats par toutes telles personnes;

Faire toutes les susdites choses soit comme patrons ou agents;

Les pouvoirs spécifiés dans aucun les susdits paragraphes ne seront pas limités ou restreints par les déductions ou termes de tout autre paragraphe sous le nom de "Canadian Hotel Register Company, Limited," avec un capital de vingt mille piastres ($20,000.00) divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour d'octobre 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

Richards & Richards, auditeurs et liquidateurs, 260 rue St-Jacques, procureurs des requérants 49-4

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du treizième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. Joseph Washington Richards et Joseph Alexander Trotwood Richards, experts en affaires, Paul du High Richards, comptable, Burton Dixon et Walter McDonald, agents d'immeubles, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acquérir les affaires maintenant conduites dans la cité de Montréal, par A. Rudolph Vallance et Emile Schwartz, sous les nom et raison de Vallance et Schwartz, et de les payer en argent ou en actions acquittées et non sujettes à appel du capital actions de cette corporation;

Fouiller, enlever, broyer, laver, fondre, essayer, analyser, réduire et amalgamer, et autrement traiter les métaux et minéraux, appartenant ou non à la compagnie, et leur donner une valeur marchande, les vendre ou toute partie d'iceux ou tout intérêt en iceux ou en disposer autrement;

Faire les affaires d'une fonderie en général et atelier pour machines, et manufacturer toute sorte de fer, acier, uivre et autre travail en métal et en faire le commerce;

Acheter, prendre ou acquérir par ouscription primitive ou autrement et détenir, vendre des actions, stock ou en disposer autrement, soit ordinaires ou privilégiés, des débentures, obligations et autres obligations dans toute autre compagnie ayant des objets semblables en tout ou en partie aux objets de cette compagnie, ou faisant des affaires capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et voter toutes actions ainsi détenues par l'intermédiaire de tel agent ou agents que les directeurs pourront nommer, pourvu que tel agent est un actionnaire de la compagnie, S. R. Q., 1909, article 6074;

Entrer en société ou en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement avec toute personne ou compagnie faisant ou engagée à faire, ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou engagée, ou toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et prêter de l'argent, garantir les contrats ou aider autrement toute telle personne ou compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et garanties de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, émettre de nouveau avec ou sans garantie, ou en faire le commerce autrement, sous le nom de "White Smelting and Refining Works, Limited," avec un capital total de vingt mille piastres, ($20,000,00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres, ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de novembre 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

RICHARDS & RICHARDS

BUSINESS EXPERTS

Suite 10, 260 ST. JAMES STREET.
MONTREAL.

Incorporations, Registrations, Stock Transfer Agents, Liquidators, Assignees, Auditors.

MONTREAL INDOOR TENNIS CLUB LIMITED.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du cinquième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. William Gilbert Pugsley, George Gordon Hyde et George Williamson, avocats, Bram Charles de Sola, étudiant en droit et Ronald Cameron Grant, comptable, tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Maintenir et mettre en opération des jeux de tennis, lawn tennis, racket and squash courts, patinage à glace, patinage à roulettes et jeux de curling, et acheter, louer et acquérir autrement telles terres, bâtisses, machines et appareils qui peuvent être utiles ou propres aux susdits objets;

Mettre en opération ou agir comme agents dans l'opération de toutes sortes d'amusements et divertissements autorisés par la loi, et en faire le commerce et servir toutes sortes de rafraichissements, boissons (de tempérance et autrement) et matériaux pour fumer, ou louer aucun des lieux appartenant ou occupés par le club pour telles fins, le tout sujet aux lois de cette province et de la municipalité où telles affaires sont conduites;

Faire dans aucune de ses bâtisses ou sur aucun de ses terrains, lorsqu'ils ne sont pas employés pour les fins primaires du club, les affaires d'entrepôt et d'emmagasinage et toutes affaires y ayant rapport, y compris celle de charretiers et d'expéditeurs et autres affaires de même nature ou toutes affaires ou entreprise autorisées par la loi ou utiles sous les circonstances;

Acheter, louer ou acquérir autrement de toutes personnes ou corporations toutes affaires ou entreprises ayant des objets semblables à ceux du club, ou à ceux qui peuvent être mis en opération convenablement et y ayant rapport, ensemble avec les bâtisses, machines, fonds de commerce et actifs en général de telles affaires ou entreprise, et les louer, détenir, vendre ou en disposer autrement tant comme hypothèque ou garantie sur tous immeubles et engagement sur tous meubles;

Acheter ou acquérir autrement et détenir du stock, des actions, débentures ou garanties dans toute autre corporation faisant des affaires en tout ou en partie semblables à celles de ce club, et de les payer en stock, obligations ou autres garanties de ce club, et vendre les dits stock, actions, débentures ou garanties de telle corporation pour telle considération que le club peut juger à propos, et en disposer autrement, et vendre, louer, soit en tout ou en partie, les biens ou entreprise du club pour telle considération que le club peut juger à propos, et en disposer autrement, en tout et s'il est jugé à propos pour actions, débentures ou garanties de toute corporation ayant des objets semblables en tout ou en partie à ceux du club;

Payer pour services rendus ou pour propriétés mobilières ou immobilières acquises, ou pour tous droits, actifs, franchises ou privilèges désirés par le club, en argent ou en obligations ou stock du club, sous le nom de "Montreal Indoor Tennis Club, Limited" avec un capital total de vingt mille ($20,000), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province ce 5e jour de novembre 1913.

C. J. SIMARD
Sous-secrétaire de la province.

SMITH, MARKEY, SKINNER, PUGSLEY & HYDE, Procureurs des requérants.

47—4

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-deuxième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. Joseph Miller, agent, Jacob Schneider, teneur de restaurant, Wm. W. Riser, voyageur, A. Poyaner, marchand et Bere Kert, marchand de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

L'avancement et l'étude de toutes les questions politiques et sociales importantes du jour, aux moyens de conférences, papiers et débats, et aussi procurer et fournir à ses membres la création et les amusements avec les privilèges d'un club social;

La dite association désire le droit d'avoir un buffet, salle à manger et salle de billards, le tout pour le bénéfice des membres de l'association.

La dite association désire de plus le droit de servir des boissons alcooliques à ses membres dans la maison du club, suivant les règlements de la cité et suivant la loi des licences, sous le nom de "Young Mens Progressive Political Club," avec un capital actions de cinq mille piastres ($5,000.00), divisé en cinq cents (500) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-deuxième jour de novembre 1913.

ALEXANDRE DESMEULES
Agissant sous-secrétaire de la province.
49—4

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-deuxième jour de novembre 1913, constituant en corporation MM. Joseph Miller, agent, Jacob Schneider, teneur de restaurant, Wm. W. Riser, voyageur, A. Poyaner, marchand et Bere Kert, marchand de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

L'avancement et l'étude de toutes les questions politiques et sociales importantes du jour, aux moyens de conférences, papiers et débats, et aussi procurer et fournir à ses membres la création et les amusements avec les privilèges d'un club social;

La dite association désire le droit d'avoir un buffet, salle à manger et salle de billards, le tout pour le bénéfice des membres de l'association.

La dite association désire de plus le droit de servir des boissons alcooliques à ses membres dans la maison du club, suivant les règlements de la cité et suivant la loi des licences, sous le nom de "Young Mens Progressive Political Club," avec un capital actions de cinq mille piastres ($5,000.00), divisé en cinq cents (500) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-deuxième jour de novembre 1913.

ALEXANDRE DESMEULES
Agissant sous-secrétaire de la province.
49—4

AVIS

OPINIONS

La délégation du Conseil des Métiers et du Travail à Québec

La question de l'inspection des manufactures

Il a été fortement question de l'inspection des manufactures, l'autre jour, lors de l'entrevue des délégués du Conseil des Métiers et du Travail et des ministres.

Les ouvriers se plaignaient, et avec raison, que l'inspection des manufactures laisse beaucoup à désirer..

L'inspecteur en Chef, M. Louis Guyon, dont l'autorité en la matière est unanimement reconnue, ne fut nullement mis en cause, ce qui n'empêcha pas le ministre de le blâmer—en son absence—devant les délégués ahuris et qui n'en pouvaient mais.

Voici, en deux mots, d'où vient le mal. Les inspecteurs de manufactures ont en même temps, et pour la plupart, une autre besogne pour laquelle ils reçoivent un salaire spécial. Ils reçoivent donc deux salaires pour deux occupations et le moins qu'il puisse arriver c'est qu'ils en négligent une au détriment de l'autre. C'est ainsi que l'inspection des manufactures est ouvertement négligée. Par exemple, on cite le cas d'un atelier d'imprimerie, qui n'a reçu qu'une fois, durant une période de neuf années, la visite de l'inspecteur.

Ce n'est qu'un cas, il est vrai, mais pour un que l'on connaît, combien en est-il qu'on ignore? On ne le saura jamais.

Dans certaines manufactures, il est arrivé maintes fois que les gérants ou contremaîtres ont quitté l'établissement, le fermant à clef et laissant un bon nombre d'employés au travail, sans leur dire à quelle heure ils entreraient, exposant ainsi beaucoup d'ouvriers à une mort certaine si un incendie se fut déclaré pendant leur absence. De nombreuses plaintes ont déjà été formulées à cet égard par les intéressés. A l'un d'eux, auquel on demandait:

"Mais, qu'auriez-vous fait, en l'absence du gérant, si le feu avait pris à l'usine?" — "On aurait brûlé, dit-il, tranquillement." D'autres infractions à la loi sont faites ainsi quotidiennement un peu partout et personne n'ose formuler une plainte écrite de peur d'être renvoyé de la manufacture ou de l'atelier. Et cela se comprend, car quel est l'ouvrier qui risquera sa position, la pâtée familiale, pour dénoncer le manque de précautions dont se rendent coupable ses employeurs? Celui-là est quasi introuvable et c'est pourquoi cette situation préjudiciable au travailleur se prolonge, sous l'oeil indifférent du gouvernement.

Si le ministre du travail voulait s'en donner la peine, il lui serait facile de remédier à cette pénurie des inspecteurs de manufactures. Si, sous les ordres de M. Guyon, dont la compétence est au-dessus de toute critique, il y avait suffisamment d'inspecteurs, des gens sérieux et capables, non des favorisés du patronage politique, auquel on donne plusieurs besognes en même temps, comme si l'on n'avait d'autre but que de leur allouer autant de salaires, des personnes compétentes, dis-je, et dont on n'exigerait que l'inspection des établissements industriels, les résultats obtenus seraient infailliblement meilleurs.

Le gouvernement ne devrait pas attendre pour agir, que les ouvriers lui aient adressé leurs plaintes par écrit, tel qu'il le leur a demandé. Ils ne s'y prêteront pas parce qu'ils ont trop "peur à leur job." On l'a mis au courant des faits, on lui a montré du doigt la plaie. A lui d'y porter remède sans tarder et les ouvriers lui en seront reconnaissants. Dans le cas contraire, les ouvriers pourraient bien finir par se lasser

P. LISER

Le français

Dans les écoles primaires allemandes

Les journaux français soulignent avec quelque satisfaction le fait que le conseil municipal de Berlin vient de prendre la résolution de faire apprendre le français aux enfants les mieux doués des écoles primaires. Les instituteurs seront priés de désigner les quatre ou cinq élèves de chaque section qui montrent le plus d'intelligence et d'application. Ces enfants, garçons et filles, seront dans la suite admis à suivre gratuitement un cours de quatre heures par semaine. La première proposition faite à la municipalité n'avait visé que les élèves devant entrer plus tard dans les lycées et collèges secondaires. La mesure vient d'être étendue à tous les élèves, pauvres ou riches, susceptibles de suivre ces cours et d'en tirer profit

Nous-mêmes, ici, au Canada, nous ne pouvons nous empêcher de signaler cette largeur d'esprit.

Et nous aimerions que quelqu'un put mettre la chose sous les yeux de Sir James Witney qui y apprendrait peut-être la tolérance et le respect de la langue française.

Par la même occasion, il se pourrait aussi que Mgr Fallon, "cet Irlandais" comme dit M. Bourasse, bénéficiât de la lecture de ce simple fait-divers.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire là-dedans, c'est que dans notre pays où le français est langue officielle, il soit moins bien traité qu'en Allemagne où il n'est en somme que la langue de l'ennemi.

Cela n'est guère à l'honneur de certains francophobes

A propos de cette nomination

La ville gardera l'enviable record d'être la ville la plus malpropre de l'Amérique

M. le directeur du "Pays"

Cher Monsieur,

Je vois que les journaux de notre ville font grand bruit autour d'une prétendue injustice faite au Dr J. E. Laberge, en lui refusant le poste de médecin en chef de la ville. Après un homme comme le Dr Louis Laberge, la nomination du Dr Boucher est malheureuse, mais celle du Dr J. E. Laberge l'eut été autant, à mon sens; car je ne leur reconnais ni à l'un ni à l'autre les qualifications requises pour cette position. La ville de Montréal, la métropole du Canada, possède la mortalité infantile la plus considérable du monde, les rues les plus sales, des bouges qui rivalisent avec ceux de Londres et de Liverpool. le lait le plus malpropre du continent (voir le rapport du Dr St-Georges) 90 pour cent des enfants qui fréquentent les écoles ne sont pas sains; enfin il y a un travail énorme à faire, une multitude de réformes à accomplir, et M. le Dr Lachapelle met tout ça entre les mains d'un homme qui n'y entend goutte, un homme qui n'a fait aucune étude spéciale, et n'a acquis aucune des connaissances indispensables à une telle position. M. le docteur J. E. Laberge était-il bien mieux qualifié? Certains l'affirment; moi j'en doute.

Mais que n'a-t-on pas choisi, ici, à Montréal l'un des hommes qui ont fait des études; ils ne sont pas nombreux, mais il y en a, pour n'en citer que quelques-uns: le Dr Starkey, professeur d'hygiène au McGill le Dr Valin professeur d'hygiène au Laval (remplaçant le Dr Lachapelle et nommé par lui) le Dr. St-Georges, bactériologiste de la vile et docteur en hygiène publique du McGill et du Laval; c'est un de ceux-là qu'on aurait du choisir: Mais dans ce cas-ci ce fut au plus fort la poche ; c'est malheureux car nos enfants vont continuer à mourir comme des mouches, nous boirons du lait empoisonné, nos rues resteront sales, nos ruelles aussi, et nous conserverons l'enviable record d'être la ville la plus malpropre d'Amérique.

C'est criminel ce que le Dr Lachapelle a fait-là.

Votre dévoué,

UN VIEUX MEDECIN

Montréal, 9 décembre 1915

(*)

LA SITUATION FINANCIERE

Dans une récente interview, Sir Thomas Shaughnessy a donné l'opinion suivante sur la présente situation financière du Canada:

"Ceux qui connaissent les immenses ressources naturelles du Canada, ou ceux qui exploitent ces mêmes ressources n'ont aucune crainte pour le futur, dit-il; la récente crise financière a donné aux Canadiens l'occasion de faire des économies tout en apprenant à contrôler leurs dépenses. L'élévation du coût de la vie est dû à la grande vie que mènent des gens récemment favorisés par des richesses auxquelles ils n'étaient pas accoutumés.

"L'arrivée des immigrants au Canada ne peut cesser, car elle est due à des conditions économiques qui sont toujours les mêmes. Les gages, le prix de la terre et les chances de trouver de l'ouvrage sont plus avantageux au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde. Nous devrons donc pendant plusieurs années encore, attirer les immigrants chez-nous, car ils font notre richesse. Pour réussir à coloniser les vastes régions inhabitées du Canada, les capitalistes européens devront continuer à investir leur argent ici, grâce à la propagande faite par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les grandes compagnies telles que le Pacifique Canadien.

"Les magnifiques récoltes de l'ouest et les immenses constructions accomplies par le C. P. R. dans cette partie du pays, y ont apporté beaucoup d'argent avec la propriété.

"Dans l'est, les conditions sont excellentes; les manufacturiers américains y ont compris les avantages commerciaux, et plusieurs ont ouvert des manufactures qui rapportent des gros profits. La grande majorité des employés de ces fabriques sont des canadiens.

"En un mot la situation est satisfaisante et nous pouvons considérer la dernière crise comme passée."

Pour l'hiver !.....

Vous allez avoir besoin d'un complet ou d'un pardessus

ALLEZ VOUS CHOISIR UNE ETOFFE CHEZ

LANGLOIS

Vous trouverez là un grand assortiment et vous pourrez vous y faire habiller à des prix tout-à-fait bas.

DERNIERES NOUVEAUTES
SATISFACTION GARANTIE
COUPE IRREPROCHABLE

ALEX. LANGLOIS
MARCHAND- TAILLEUR
43 STE-CATHERINE EST
Tél. Est 1596

L'INAUGURATION DE L'HOTEL FORT GARRY A WINNIPEG

A deux pas des ruines du monument historique du "Vieux Fort Garry," mémorable dans les annales des premiers jours de la métropole de l'Ouest, le nouvel hôtel du Grand Tronc Pacifique, le Fort Garry, un des plus beaux hôtels du monde, bijou de science et d'architecture, a été inauguré hier. Situé au coeur du Canada, dans la plus grande des villes de l'Ouest, en un endroit où convergent toutes les lignes du trafic il est à portée de tous les chemins de fer, des voies électriques, des principaux théâtres, des grands magasins, à un jet de pierre de la nouvelle station terminus du G. T. P.

Le Fort Garry est construit avec le plus beau granit canadien, dans le style des vieux châteaux de Normandie et de Touraine: il a dix étages de hauteur.

La caractéristique du Fort Garry c'est le confort du home. Du soubassement au toit, on a dirigé tous les efforts vers ce but, pour que les moindres détails de la construction et de l'ameublement soient en harmonie avec cette idée, pour assurer aux visiteurs tout le confort, le repos, en faire un endroit idéal pour les voyageurs.

L'entrée principale s'ouvre sur le Broadway, la principale rue de Winnipeg; elle donne sur une imposante rotonde, où tout décèle le confort et le luxe du meilleur goût. De là on pénètre dans les spacieuses salles à manger, tea room, café et buffet.

La principale salle du rez-de-chaussée est le "Tea Room," circulaire, style Adam, sans une colonne, haut plafond en dôme, éclairé de larges baies.

La galerie Mezzanine est une nouveauté: elle court entre l'étage des bureaux et celui des salons. On y parvient par un large escalier de marbre qui part du vestibule de l'entrée principale fini en blanc et décoré de couleurs délicates. La galerie donne sur la salle à manger, le café et le "Tea Room" et servira de salle d'écriture pour les hommes. Elle a une vue splendide sur ces parties de l'édifice où la vie est la plus intense et est de même paisible et retirée. Sur cet étage se trouve aussi le salon des dames et le bureau de la direction.

La salle des bals, celle du banquet et le foyer sont au septième. Ce sont les plus riches des salles publiques et elles sont pourvues d'un service séparé de cuisines de salles de réception et de cabinets de toilette.

La salle des banquets est particulièrement remarquable.

En face du foyer de la salle de danse et de banquet, se trouve une magnifique "loggia" formant une promenade sur toute la largeur de l'édifice. On y a une magnifique vue de tout Winnipeg.

L'édifice tout entier est un magnifique exemple de ce que la science moderne peut faire contre les dangers d'incendie: toutes les solives, les appuis, les colonnes, sont en acier inductile, toutes les cloisons sont en terra cotta, les planchers en marbre, tuile ou ciment, les escaliers en fer. L'hôtel est absolument à l'épreuve du feu et si toutes les précautions ont été prises pour protéger la vie et la propriété, on a aussi donné une attention spéciale à l'hygiène. 70 pour cent des chambres à coucher s'ouvrant à l'extérieur, sont bien ventillées.

Les couleurs sont en parfaite harmonie et l'ameublement a été fait sur commande, d'après des dessins spécieux.

Au rez-de-chaussée se trouvent les appartements d'Etat, consistant en salon, chambres à coucher, salle à manger, magnifiquement décorées et meublées style Adam. Il y a quatre salles à manger privées au rez-de-chaussée, chacun de genre et de dimensions différentes et meublées pour satisfaire les plus exigeants. A chaque étage, il y a des appartements consistant de deux ou plusieurs chambres.

(*)

L'HIVER DANS LE PARC ALGONQUIN

Le Parc Provincial Algonquin est situé dans la partie est de la province d'Ontario, à peu près à 200 milles au Nord de Toronto, à 160 milles à l'ouest d'Ottawa, et il est devenu le point de rassemblement d'un très grand nombre de voyageurs qui aiment les sports d'hiver.

Ce territoire est située à près de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et il offre un climat magnifique et des opportunités insurpassables pour des sports hygiéniques.

Un hôtel très confortable, propriété du Grand Tronc, le "Highland Inn", y offre une accommodation magnifique à des prix tout à fait raisonnables. Pour ceux qui désirent se reposer ou s'amuser il n'y a pas de meilleur endroit.

Ecrivez à M. W. H. Clancy, agent des voyageurs du Grand Tronc, 122 rue St-Jacques, pour avoir la jolie brochure illustrée intitulée "Winter in Ontario's Highland Heritage."

(*)

ALLIANCE FRANÇAISE

C'est ce soir la conférence de M. Paul Vitry, conservateur au Musée du Louvre sur la "Sculpture française contemporaine depuis la mort de Carpeaux."

Voilà certes un sujet qui ne peut manquer d'intéresser le tout Montréal intellectuel.

M. Vitry est absolument compétent pour le traiter et nous ne doutons pas que sa conférence sera entendue par un public nombreux.

Elle aura lieu dans la grande salle du Ritz-Carlton.

(*)

"Inversions Profittables" Gratis

pendant six mois. Pour toute personne qui peut invertir des sommes, même très petites, ou pour toute personne qui a inverti sans profit, cette publication a la valeur de $10.00. De grande valeur pour toute personne qui peut épargner $5.00 par mois et que ne sait pas comment l'invertir. La revue montre comment les banquiers et les boursiers operent, la grande science de faire croire l'argent qu'ils cachent au grande public. Elle montre comme $1,000.00 deviennent $22,000.00 et comment on sugue des fortunes fabuleuses. Pour introduire ma revue je vous l'offre gratuite pendant six mois. Ecrivez de suite.

H. L. Barber, R 503, 30 W. Jackson Blvd., Chicago, U.S.A.



Qu'est-ce qui ajoute le plus à un bon déjeuner — ce qu'on goûte le plus--qu'une tasse de bon café?

Quoi de plus simple à faire?

Pourquoi vous priver de ce luxe du matin quand le

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

ne coûte qu'un sou la tasse?

CHASE & SANBORN
MONTREAL

AMATEUR DE MUSIQUE

Les magnats des chemins de fer ne passent pas tout leur temps comme on pourrait le croire, à former des plans pour l'augmentation de leur matériel roulant et la pose de voies doubles, ou à songer à l'émission de dividendes; malgré leurs grandes richesses et leurs nombreuses occupations, chacun a son côté faible qui le fait ressembler au plus ordinaire des humains. Pour ce qui est de Sir Thomas Shaughnessy, président du C. P. R., celui-ci a une grande admiration pour tout ce qui regarde la musique; on sait qu'il est particulièrement amateur d'opéra.

Qu'il aille à Boston ou à New-York durant la saison, on le verra invariablement le soir, écoutant les oeuvres de Massenet ou de Saint-Saëns aux grands opéras de ces deux villes: les auteurs français sont ses favoris. D'ailleurs à Montréal on le connait bien; Sir Thomas est un habitué de notre opéra, où il a sa loge pour la saison. Cette année, son avis est que la troupe est excellente et mérite tous nos encouragements, car un déficit tel que l'an dernier nous en priverait à l'avenir.

L'amour de la musique accompagne souvent l'esprit financier chez une personne et il est peut-être naturel que le président d'une compagnie telle que le Pacifique Canadien, dont la vie se passe à proprement parler, plongée dans les statistiques et les chiffres, trouve un délassement dans l'harmonie.

(*)

"LES TABLETTES NA-DRU-CO CONTRE LA DYSPEPSIE

me sont démontrées d'une grande valeur"

La seule explication des nombreuses lettres enthousiastes que nous recevons louant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie consiste dans ce que ces tablettes guérissent positivement toute sorte de dérangements de l'estomac.

Voici une lettre typique de Mlle. Armsworthy, de Canso, N.S. :

"C'est avec plaisir que je vous écris pour vous informer que vos Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie m'ont prouvé qu'elles étaient d'une grande valeur. J'essayai remède sur remède mais aucun ne me donnait un bien durable. Ayant entendu parler de vos tablettes guérissant des cas comme le mien je décidai d'en faire un essai volontaire. Elles me prouvèrent qu'elles étaient satisfaisantes pour mon cas."

Le succès remarquable des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie est un succès tel que seul peut obtenir un remède honnête, composé suivant une formule exceptionnellement bonne, avec des purs ingrédients, par des chimistes experts. Si votre estomac vous tourmente demandez alors à votre Pharmacien des Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie, composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, et vendues partout à 50c. la boîte. 1447

GRATIS A VOUS QUI SOUFFREZ DE LA HERNIE

Les Plapao-Pads de Stuart c'est le traitement nouveau et merveilleux contre la hernie, lequel a permis à des milliers de se soigner chez eux avec succès et à bon marché, Ils ne sont pas faits pour être toujours portés ficomme le bandages, mais ils ont pour but de guérir et de supprimer les bandages. Pas de courroies. Pas de boucles. Pas de ressorts attachés. Doux comme du velours, faciles à appliquer. Plapao-Laboratories, Block 551, St. Louis, Mo., U. S. A. vous enverront un essai Gratis de Plapao, si vous le demandez. Ecrivez une carte postale aujourd'hui.

SAM'L M. OGULNIK & CO.
Tailleurs pour dames et messieurs
ont maintenant leur magasin
No. 212 et 212a RUE PEEL

Outils d'ouvriers

Nous avons tout ce dont les ouvriers peuvent avoir besoin en fait de marchandises, d'outils, de ferronnerie, etc.

Venez les voir.

Les ordres par correspondance accompagnés d'argent sont expédiés le même jour.

QUARTIERS GENERAUX D'OUTILS D'OUVRIERS DANS L'EST DU CANADA

D. DRYSDALE
Quincaillier
159 CRAIG, MONTREAL

UN SUPERBE CADEAU DE NOEL

PRIX MINIME.

Un premier paiement comptant de $3.00 et $1.00 seulement par mois, pendant vingt mois, achète ce poêle.

Le coût est minime comparé avec sa haute efficacité.

Il ajoute à la beauté de la cuisine et sera beaucoup apprécié comme cadeau de Noel

PENSEZ-Y!

Seulement $21.00 comptant et $23.00 à termes.

Poêles à gaz modèles



No. 10 D. "New Perfect"

Toujours prêt.

En quelques miuutes vous pouvez préparer avec ces poêles à gaz, un bon repas chaud.

Mesdames, vous n'avez pas à craindre la trop haute température, ni la cuisson trop rapide, ce qui arrive souvent avec les poêles à charbon.

Messieurs, voilà justement ce que votre femme, votre mère, ou votre soeur désire pour Noel.

Démonstration et raccordements gratuits.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

Power Building: Rues Craig et St-Urbain. Phone Main 4040.
Succursale de l'Ouest: 358 Ste-Catherine Ouest. Phone Uptown 4310
Succursale de l'Est: 834 Ste-Catherine, Maisonneuve. Phone Lasalle 1850
Succursale de Lachine: 55 rue Notre-Dame. Tél. Lachine 385

Hotels à vendre et argent à prêter

Magnifique hôtel de 22 chambres à vendre dans une ville de la province de Québec, ayant une population de 18,000 habitants; cet hôtel est situé près de la gare du chemin de fer et vaut au bas mot $25,000, et peut être acheté pour 10,000 dollars, dont $3,000 comptant et la balance au gré de l'acheteur à 6 p.c. d'intérêt. Cause de vente, raison valable.

Un autre situé dans une bonne place et faisant de $130,00 à $250,00 de recettes par semaine, à vendre pour $7,500, licence comprise. Comptant $6,000.00, balance au gré de l'acheteur.

$15,000.00 à prêter sur première hypothèque à 7 p.c. sur propriété, au centre de la ville de préférence, et à 50 p.c. de la valeur.

Pour toutes autres informations, s'adresser à J. B. A. MARTIN, 137 Adam Maisonneuve, Phone Lasalle 1133.

UNE BONNE CHANCE

pour toute personne désireuse de se procurer des vêtements et des fourrures à crédit mais à des prix de gros. Costumes de dames, complets de messieurs et toutes sortes d'habits, de robes et de caoutchouc.

VENTE SPECIALE DE FOURRURES
$1.00 PAR SEMAINE SUFFIT.

The Yelin-Slotin Co.
242 BOULEVARD ST-LAURENT,
près Dorchester
Phone Main 2958. Ouvert le soir.

BOUILLOIRES et MOTEURS SPECIAUX

2 Bouilloires Loc. Type de 100 h.p
2 Bouilloires Robb Internal Fired très convenable pour chauffer des édifices (presque neuves).
1 Iron Planer 30x30x8 pides
1 Iron Planer 24x24x10 pieds
1 Iron Planer 24x24x6 pieds
5 Iron Shapers.

Aussi des outils de fer à bon marché.

W. L. MILLER & CO., Reg.
44 RUE ST-GEORGES



Le Savon "BABY'S OWN"

est sans rival pour la toilette et pour le bain des enfants.

"C'est le meilleur pour bébé et pour vous."

Refusez tout autre produit.

Albert Soaps, Limited
Fabricants,
Montreal.

DEVENEZ CAPITALISTE!

Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limitée," et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Ce capital est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure.

Agents demandés.—Le Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Le 'Pret Immobilier'
Limitée
244, Ste-Catherine Est, Montréal
Tél. Bell, Est 5770.

Donnez une chance a votre enfant

Donnez-lui une chance que, peut-être, vous n'avez jamais eue — la chance d'avoir une part de la richesse créée par l'expansion rapide de Montréal.

Le chemin est tout tracé — Achetez-lui deux ou trois terrains bien situés dans la partie ouest et à proximité de la ville. Le progrès de Montréal vous sera profitable.

JARDINS UPPER LAKESIDE

Nouvelle banlieue de l'ouest, une des plus belles.

Vous pouvez acheter facilement, grâce aux conditions si faciles de Marcil — 10 p.c. comptant, $5. par mois le terrain.

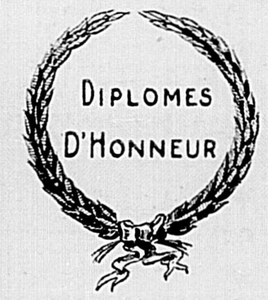
Demandez tout de suite un exemplaire de notre brochurette gratuite:—

"L'ENFANT PROPRIETAIRE"

MARCIL TRUST COMPANY, LIMITED
(Main 3791) 180 rue Saint-Jacques Montréal

Envoyez-moi par poste la brochurette sur l'immeuble pour les Enfants.

NOM . . . .
ADRESSE. . . . . (Py)



P. H. MARCHAND

TAILLEUR FASHIONABLE

Tissus d'automne et d'hiver des plus nouveaux pour dames et hommes. Coupe et ajustement garantis.

149, RUE AMHERST,
MONTREAL

HOTEL WINDSOR

Tous les dimanches soirs

Diner-de-luxe spécial à $2.00

GRILL ROOM OUVERT JUSQU'A MINUIT.

Thé de l'après-midi.

THE Gradock Simpson Company

est toujours prête à se mettre à la disposition de tous ceux qui ont l'intention d'acheter de l'immeuble et cela sans charge, car il est entendu d'après la coutume à Montréal que la commission d'un agent d'immeubles est payée par le vendeur au cas d'une vente,

The Cradock Simpson Company,
THE TRANSPORTATION BUILDING
Main 8090. 120, Rue Saint-Jacques, Montréal.



L'IMCOMPARABLE

Vous ne pouvez vous faire l'idée de ce qu'est le sachet du whisky de choix—parfait de saveur, d'arôme, fin de corps, et moelleux au palais, jusqu'à ce que vous ayez goûté

SANDY MACDONALD
SPECIAL LIQUEUR
SCOTCH WHISKY
(10 ans d'âge)

Les distillateurs le garantissent comme étant en MATURITE PARFAITE, ayant dix ans d'âge, dans des barils en cerisier avant d'être embouteillé—et possède la plus HAUTE MARQUE DE PUBETE. Ces vertus hygiéniques et stimulantes, sont D'UN AIDE PUISSANT pour les médecins qui peuvent se le procurer.

GOUTEZ-LE.—La qualité fera le reste.

ALEXANDER & MACDONALD, Distillateurs, LEITH, Ecosse.

Les besoins des ouvriers

QUI PEUT PRETENDRE LES CONNAITRE MIEUX QU'EUX-MEMES?

Les promesses d'un candidat défait.

Les ouvriers ont affirmé une fois de plus à Québec la semaine dernière leur foi en l'instruction obligatoire et ils ont demandé une foule de réformes tant dans le domaine scolaire que dans le domaine de la législation ouvrière.

Et au sujet de ces demandes, le "Cercle d'études des hommes d'affaires de l'Union Catholique de Montréal" a adopté une série de résolutions pour s'y opposer, sous le prétexte que la majorité des ouvriers ne veut pas de ces réformes.

Et d'abord, il nous semble que le Conseil des Métiers et du Travail est infiniment mieux placé pour savoir ce que veulent les ouvriers que le "Cercle d'études des hommes d'affaires de l'Union Catholique de Montréal." Néanmoins cette protestation nous aurait laissé perplexes si nous n'avions aperçu tout-à-coup le nom de M. J. B. E. Poirier comme secondeur de ces résolutions.

Ah! c'est M. Poirier qui peut se vanter de les connaître, lui, les opinions des ouvriers; aux dernières élections provinciales, ce monsieur qui était candidat dans une division presque exclusivement ouvrière a recueilli à peine une centaine de votes sur quatre ou cinq milliers de bulletins déposés.

Eh ouil c'est ce monsieur qui a bel et bien perdu son dépôt aux dernières élections qui ose aujourd'hui parler au nom de la majorité. C'est tout de même assez rigolo.

En pays libre

Une lettre qui montre jusqu'à quel point on peut penser par soi-même dans la province de Québec.

M. le directeur du "Pays,"
Montréal.

Cher Monsieur.—A mon grand regret je viens vous demander de vouloir bien me discontinuer l'envoi de votre journal. Par l'entremise du maître, ou mieux, de la maîtresse de poste du village, le curé, qui au fond est un brave homme, mais dont l'étroitesse de vues est légendaire, a pu se procurer la liste des abonnés à votre pournal dans sa paroisse. Nous sommes cinq. Le curé nous a menacés de sa colère si nous continuons à lire votre journal. Comme mes quatre collègues sont indépendants, ils sont bien décidés d'affronter la colère de notre pasteur. Moi, je ne le puis pas: ma clientèle me lâcherait. J'ai femme et enfants; je n'ai pas le droit d'exposer leur tranquillité. Voilà ce que c'est que de vivre en pays libre!

Cela ne veut pas dire que je ne continuerai pas à vous lire: je me suis entendu avec l'un de vos abonnés, et, régulièrement, il m'apportera son numéro. Mais, comme je ne veux pas vous voler, comme aussi je suis désireux de collaborer à votre oeuvre dans la faiblesse de mes moyens, je reste au nombre de vos fidèles abonnés. Je tiens à solder ma note quand elle sera due.

Quant au numéro auquel j'ai droit chaque semaine, faites-en ce que vous voudrez: si vous connaissez quelque bon diable trop pauvre pour payer son abonnement, et dont toutes les épargnes vont en livres de classe pour ses enfants, envoyez-le lui de préférence.

Je vous souhaite succès et courage.

Dr X...

St. X.X., 8 déc. 1913.

CHRONIQUE THEATRALE

Aux Nouveautés
"BAPTISTE EN VOYAGE"
de MM. Rad et Val

Au National
LE "VERTIGE"
de M. Michel Provins

Notre collaborateur et ami M. Baptiste Poquelin, dont nos lecteurs goûtent si vivement les fines critiques théâtrales, s'est récusé cette semaine, étant donné ses accointances avec M. Val, l'un des auteurs de "Baptiste en voyage", et l'on m'a chargé de parler ici de l'amusante revue qui vient d'obtenir un si brillant succès au théâtre des Nouveautés. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir qu'elle m'a ravi et que j'ai passé, en l'entendant, une charmante soirée.

Cette revue est certainement l'une des meilleures que l'on ait encore représentées à Montréal, et d'abord par la qualité de son esprit, par le joli choix de ses chansons, par l'absence presque complète de vulgarités et surtout par la façon ingénieuse dont on est enfin sorti des sentiers battus.

Une revue, j'ignore pourquoi, possède toujours un compère et une commère qui sont le lien entre les diverses scènes et les tableaux. Or dans "Baptiste en voyage", il n'y a pas de compère ni de commère, il n'y a pas ce fil enfantin qui relie l'apparition du timbre-poste, par exemple, à la question des tramways. Il y a dans cette revue une intrigue presque aussi compliquée que dans une comédie ou un vaudeville, et c'est sur cette trame que viennent se greffer naturellement toutes les actualités.

Je ne voudrais pas casser le nez des auteurs à coups d'encensoir, mais il me semble que par cette idée très ingénieuse, ils ont pour ainsi dire renouveler la manière de la revue. C'est en tout cas, la première de ce genre à Montréal. Toutes celles que j'ai entendues jusqu'ici étaient plutôt une succession de scènes, de tableaux mal reliés, celle-ci est charpentée avec maîtrise.

L'idée de faire voyager le héros est excellente, la vue de tant de choses nouvelles inspire à Baptiste les réflexions les plus amusantes, les critiques les plus drôles et même les mots les plus rosses. Tout ce qu'il voit lui suggère un mot de comparaison avec son pays, avec Montréal, de sorte qu'on n'est jamais plus dans l'actualité montréalaise que même en Chine, où Baptiste règle la question des tramways.

Me permettra-t-on de signaler, en toute justice, quelques points faibles: le quatrième acte est quelque peu vide. Plus serré, mieux dialogué, plus rempli, il aurait dans ce décor exotique remporté un triomphe. Il y manque de la vie. Les fins d'acte sont généralement un peu lâches; le rideau ne devrait-il pas toujours tomber sur un grand choeur. Il n'y en a que deux qui fassent vraiment de l'effet, celui qui termine le premier et celui du troisième.

Mais ce sont là des peccadilles.

La revue de MM. Rad et Val, est à n'en pas douter, l'une des mieux faites et des plus intéressantes que j'aie vues.

En plus, elle est bien montée, ça manque peut-être de figurants, on voudrait voir à certains moment la scène un peu plus remplie, mais les artistes jouent consciencieusement et enlèvent, à vrai dire, chaque scène.

C'est surtout un gros triomphe pour Mme DeLuys qui a consenti à jouer un rôle de vieille canadienne, laide et parlant un fort accent. Maquillée à la perfection au point que l'on ne peut la reconnaître, et parlant avec l'accent d'une grosse Canayenne de Sainte-Rose du Dégelé, elle a brossé avec une inénarrable fantaisie un type brave femme de Ste-Scholastique.

M. Saint-Georges est un excellent Baptiste; il rend avec finesse les complexités de ce personnage légendaire.

Mme Dorgeval prête à la revue le charme de sa jolie voix, détaille une lizaine de couplets et recueille une corbeille de bravos.

MM. Robi, Mallet, Darcy, Mmes Brébion, Verneuil, Bussy et Dorel donnent les uns et les autres du pittoresque à leurs divers personnages.

A noter surtout la parodie de l'Aiglon de Mme Brébion.

J'ai oublié de dire que cette parodie est l'une des meilleures choses de la revue.

En un mot, succès sur toute la ligne, pour les auteurs d'abord qui ajoutent à la réputation que "Paye Baptiste" leur avait déjà faite l'an dernier, et pour les artistes.

La revue restera à l'affiche la semaine prochaine.

P. PARADIS

* * *

Le "Vertige" de M. Michel Provins qui tenait l'affiche au National cette semaine, c'est sensiblement la même situation que "Froufou" de Meilhac et Halevy ou que le "Bercail" de M. Henry Bernstein: la femme qui, un jour, dans un moment de vertige, abandonne foyer, épouse et famille pour suivre l'homme aimé — un romancier ou un poète, naturellement — qui ouvre les yeux sur sa faute et qui revient chez elle, dans "Froufrou" pour y mourir après avoir reçu le pardon de son mari, dans le "Bercail", et dans le "Vertige" pour reprendre la vie commune. Sujet rebattu qu'il est tout à fait méritoire de traiter de nouveau et de le faire surtout avec la belle originalité que M. Provins a su mettre dans cette oeuvre.

C'est dans le dialogue que M. Provins excelle surtout. Qui ne connait l'ailleurs ses magnifiques romans dialogués, ses fines études psychologiques les 'Heures conjugales", "Dialogues d'Amour," etc.?

Le "Vertige" possède les mêmes qualités de finesse, d'observation, d'étude, d'analyse.

L'oeuvre de M. Provins a bénéficié d'une excellente interprétation, d'une mise en scène très soignée, d'un grand luxe de décors et de toilettes.

MM. Delferrière et Cercy s'y sont taillés chacun un beau succès; M. Darnay est moins bien. Mmes .Dumas et Robert y mettent l'une toute sa passion, et beaucoup d'instinct, l'autre toute son élégance et beaucoup de coquetterie.

Sur tout cela, Mme Demons jette une note discrète de charme ingénu.

C'est un fort joli spectacle.

La semaine prochaine, les "Requins" de M. Dario Nicodémi, une pièce créée à Paris il n'y a pas deux mois et la semaine de Noel, pour obéir à une tradition, respectable comme toutes les traditions, les "Deux Orphelines."

Baptiste POQUELIN

—(*)—

UN HOMME COURAGEUX

Il convient de féliciter M. Doris le député de Napierreville qui a eu le courage de se prononcer e ufaveur de l'uniformité des livres.

M. Doris préconisait cette réforme en 1897 et il trouve qu'elle est aussi nécessaire aujourd'hui que dans ce temps-là.

—(*)—

SPIRITISME

au No 706 ONTARIO EST, angle Panet. Conférence ou causerie tous les dimanches soir à 8 heures p.m.

LE SECRETAIRE.

Le "PAYS"

BUREAUX:
87, Notre-Dame Ouest. Montreal

TELEPHONES:
Rédaction: . . . MAIN 6765
Administration et publicité . . . MAIN 3557

Prix de l'abonnement: $1.00 PAR ANNEE.

AU CANADIEN-FRANÇAIS

La revue du théâtre Canadien-Français a obtenu un beau succès. L'auteur M. Julien Daoust est un comédien doublé d'un dramaturge, c'est dire qu'il possède bien l'art du metteur en scène qu'il connait tous les trucs du métier.

Il y a peut-être des revues plus littéraires, d'une forme plus impeccable, mais je n'en ai pas vu de plus mouvementées. La note bouffe n'est pas trop exagénée et s'il y a du gros sel pour les palais grossier, il y en a du fin qui saupoudre certains passages. Le type du canayen est bien planté et Hamel lui donne un relief que lui seul peut donner. Ce comédien restera dans l'histoire du théâtre du terroir comme l'incarnation la plus parfaite de l'habitant que nous ayions eues. Il a le mot, l'accent, et quand il ajoute de son cru, l'auteur ne saurait s'en plaindre, car c'est une trouvaille, un geste ou une exclamation qu'on n'aurait pu trouver et qui est l'expression du vrai. Palmieri est un artiste à transformations et d'une souplesse d'expressions extraordinaire. Hamel reste toujours un peu Ladébauche et il ne parvient pas toujours à le faire oublier au spectateur. Palmieri possède la faculté de se varier à l'infini, s'il n'excède pas dans tous les genres, il est à l'aise dans la plupart et toujours consciencieux. Sa personnification du juif a été excellente. Madame Bella Ouellette très en beauté a été une gentille commère; le genre est peut-être celui qui va le mieux à sa grâce enjouée. Enfin, il faudrait avoir un mot aimable pour tous, car la troupe joue avec ensemble.

—(*)—

AU STRAND

L'on pourra voir au Strand le semaine prochaine les plus belles vues animées qui aient été données en spectacle dans tout le Dominion. Samedi et dimanche, on a fait effort pour donner un programme de tout premier ordre. Les deux principaux films qu'on pourra voir ces jours-là, sont "Whetre is My Wandering Boy To-Nignt?" et "His Own Blood." Vous ne trouverez rien de mieux nulle part ailleurs.

Puis lundi, mardi et mercredi prochain, le Strand donnera cette histoire magnifique de détectives, intitulée "The Hand That Condemns." Ces trois films sont certainement parmi les plus intéressants, parmi les plus sensationnels que Montréal ait vu depuis longtemps.

—(*)—

AU PRINCESS

Le "Princess" offre à Montréal la semaine prochaine une primeur exceptionnelle, primeur en ce sens que c'est la première fois que cette pièce "Fanny's First Play" sera jouée à Montréal.

Mais à vrai dire, ce n'est pas tout à fait une primeur car elle a tenu l'affiche deux ans au "Kingsway Theatre" de Londres et une année au "Comedy Theatre" de New-York.

C'est de ces deux villes directement qu'elle nous arrive.

Tout le monde a entendu parler de son succès phénoménal, et nous ne doutons pas que les Montréalais se feront un plaisir d'aller entendre cette comédie si spirituelle et si satirique au "Princess."

Disons enfin pour ceux qui n'auraient pas entendu parler de "Fanny's First Play" que c'est une oeuvre de M. G. Bernard Shaw, et l'on dit couramment que c'est son chef-d'oeuvre.

—(*)—

AU CHANTECLER

Ce théâtre de la rue St Denis marche de succès en succès et il y avait plus que salle comble cette semaine.

On peut donc dire que l'"Aurore du Christianisme" a été goûté du public et nous en sommes d'autant plus fiers que l'auteur est un de nos jeunes écrivains canadiens.

La semaine prochaine, le "Forgeron le Chateaudun." Nous verrons Mde. Dubuisson dans Stéphanie et M. Debeaujour dans Roussillon, deux traîtres qui vendent la France à l'Allemagne. M. Vézina fait ses débuts dans le rôle le Pantruche, ce héros qui donne sa vie pour sauver son pays. M. J. E. Tanguay apparaîtra dans le personnage de Boursier le forgeron, remarquable par ses scènes de rage et de désespoir. Bref, ce sera certainement un autre succès en plus de ceux déjà nombreux remportés par la Troupe Tanguay.

Qu'on se rende en foule pour applaudir ces vaillants acteurs et passer en même temps de très charmantes soirées.

—(*)—

PARC SOHMER

Dimanche, 14 décembre 1914.

TROUPE D'ARABBES HELIJAH. Grande troupe d'Arabes composée de 10 personnes, acrobates extraordinaires

PROF. MONTAGUE et sa belle troupe de perroquets instruits.

ROSSETTI. Artiste sur accordéon.

SENZELL BROS. Experts sur combinaison d'anneaux romains.

ANINA DURELL, dans sa spécialité le chant et danses.

THE CROUGHS. Grande nouveauté.

La Musique du Parc sous la direction du Prof. Goulet.

Le Pavillon du Parc est toujours chauffé à une très bonne température et le système de ventilation est parfait.

—(*)—

LE CONCERT DE LA CHORALE PLAMONDON-MICHOT

Devant un auditoire de choix qui a fort judicieusement apprécié ses grandissantes qualités, la Chorale Plamondon-Michot donnait, jeudi dernier, son premier concert de la saison, au Ritz-Carlton.

La finesse d'exécution des choeurs pour voix de femmes, l'entrain des voix d'hommes dans les leurs, (notamment "Estudiantina") et par dessus tout, les Choeurs mixtes des mieux réussis, ont valu, séparément et ensemble, aux dames et aux messieurs, des rappels tout à fait mérités.

Des solistes, il n'y a que du bien à dire. C'étaient: M. N. Dansereau, violoncelliste, rapelé après un Nocturne de Volpatti, et Mlle Emma Laliberté, qui, dans la partie-solo de "Kybèle" oeuvre chorale de grande beauté par Th. Dubois, a fait remarquer une bien belle voix de soprano qui devra faire parler d'elle souvent à l'avenir.

Une bonne partie de "Kybèle" dût être recommencée avec Mlle Laliberté, pour répondre aux applaudissements provoqués par l'excellente exécution qui en avait été donnée.

Accompagnaient au piano: Messieurs A. J. Brassard et Wilfrid Pelletier; le premier pour la Chorale et le second pour M. Dansereau. La discrétion et le bon goût ont admirablement caractérisé leur travail et à eux revient une bien large part du succès de cette soirée sous la direction de M. Arthur Plamondon.

—(*)—

LE MOULIN ROUGE

Le Moulin Rouge se tient toujours à l'avant quand il s'agit de vues animées. Il vient de faire une semaine triomphale avec deux films splendides. Il ne dérogera pas la semaine prochaine et donnera un spectacle de tout premier ordre. Le clou sera le film "My Boy" qui est l'un des plus beaux que l'on connaisse.

Ne manquez pas d'aller voir ça.

—(*)—

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES A MONTREAL

Il semble inutile de dire que la prochaine exposition d'automobiles, qui aura lieu, la dernière semaine de janvier et la première de février 1914 sera la plus belle que nous ayons vue à Montréal. Cette exposition se tiendra dans l'arsenal de la rue Craig, que le comité a louée à cet effet. Nous verrons les manufactures du Canada, des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie représentées.

Un des faits les plus saillants de l'automobilisme, c'est que l'on vend maintenant l'automobile parfaitement équipée et pourvue de tous les accessoires, en un mot, prête à faire une grande route.

Il serait imprudent de dire que cette innovation remportera le suffrage universel, car dans ce cas, les vendeurs d'accessoires d'automobile auraient à fermer boutique et d'un autre côté, les automobilistes préfèrent équiper eux-mêmes leur machine à leur goût.

M. T. C. Bickley, le gérant du comité d'exposition ira prochainement visiter les principales manufactures d'Amérique, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest afin de faire des arrangements pour notre exposition.

—(*)—

L'AUTO JACKSON

Hier encore, M. P. A. D. Robert, l'agent général de la voiture Jackson pour le district de Montréal, nous disait: "Le char Jackson, l'un des plus anciens sur notre marché, commence la saison 1914 avec une série de modèles qui prouve qu'il est toujours à la tête en fait d'élégance et d'équipement.

"La ligne des Jackson comprend l'Olympic-40, un modèle de 4 cylindres, de grandeur moyenne, un "Majestic" et le "Sultanic," un gros six cylindres, comprenant la carosserie pour cinq ou sept passagers.

"La manufacture nous donne des avantages dont nous pouvons être fiers. Avec ces trois modèles, nous pouvons nous vanter d'être tout à fait à la hauteur du jour.. Quant à la livraison des chars, nous avons aussi des avantages très marqués. Nous ne craignons aucune concurrence, on peut avoir aussi bien, mais pas mieux.

"Les nouveaux chars forment une exposition intéressante et si l'on pouvait ajouter un char Jackson, modèle 1902, l'on aurait devant soi une histoire complète du développement de l'automobile en Amérique.

"Les principaux points saillants des modèles 1914 sont, l'ample espace des différentes carosseries, l'épaisseur remarquable du bourrage, la splendeur du fini, les systèmes de démarrage et d'éclairage électrique et l'excellence de l'équipement en général. La suspension complètement éleptique des ressorts qui est un des traits caractéristiques de la Jackson, est la cause de la grande partie du confort qui distingue ses magnifiques chars des autres.



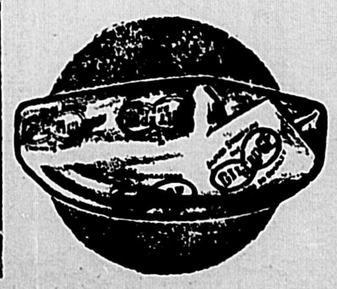
Une pièce de Cinq Piastres en Or dans le

GILT EDGE BREAD

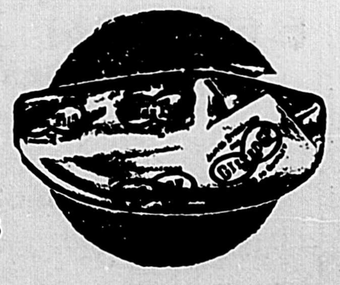
REGISTERED REGISTERED

Si votre épicier ne peut vous en fournir, Téléphonez Est 1864

ou Est 71, et nous vous en fournirons.



James STRACHAN
ENREGISTRE
Fournisseurs de la Famille Royale
EN VENTE CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS.



MOULIN ROUGE (Angle Ste-Catherine et Amherst)

Les plus belles vues animées de Montréal

LA SEMAINE PROCHAINE

"MY BOY"

UN FILM TOUT-A-FAIT REMARQUABLE ET TRES SENSATIONNEL EN 4 ROULEAUX

Prix: 10 et 15 cents.

DANSE

LE PROFESSEUR LACASSE, a ouvert ses cours de danse au Salon Saint-Hubert, 426 St-Hubert, Tel. Est 1386. Méthodes d'enseignement les plus parfaites. Toutes les danses nouvelles, plus la dernière sortie "Parisian Waltz". Ouvert le jour et le soir. Appelez Salon Saint-Hubert, 426 St-Hubert. Téléphone Est 1386.

Théâtre des Nouveautés

(Direction: Pierre Christe et Armand Robi)

SEMAINE DU 15 DECEMBRE 1913

2e semaine de la grande revue d'actualités canadiennes

"BAPTISTE EN VOYAGE"

5 actes de RAD et VAL

Matinée à 2.15 heures. Soirée à 8.15 heures

Téléphone EST 7056

THEATRE NATIONAL

Semaine du 15 Décembre

UNE TOUTE NOUVELLE PIECE

LES REQUINS

En 3 actes de

DARIO NICODEMI

THEATRE Canadien-Français

Semaine du 15 décembre

DEUXIEME SEMAINE DE

L'AERO-PLANE

GRANDE REVUE PAR JULIEN DAOUST

Mme Bella Ouellette dans "La Commère."

THEATRE CHANTECLER

Tél. St-Louis 7274 1274, Rue St-Denis

Semaine du 15 décembre

TROUPE J. E. TANGUAY, dans

LE FORGERON DE CHATAUDUN

Grand drame patriotique en 5 actes

Prix populaires. Sièges réservés

DANSE

Le professeur F. H SINCLAIR, enseigne toutes les danses les plus nouvelles, y compris le TANGO MAURICE, le ONE-STEP, la VALSE HESITATION, le TANGO PARISIEN, le RITZ BOSTON, le PEACOCK GLIDE, la VIENNA HESITATION, Etc.

SALLE PRINCE ARTHUR,

Tél. Est 6104-4771. 29, Prince Arthur Est

STRAND

Ste-Catherine, coin Mansfield

VUES ANIMEES DE LUXE

Samedi et Dimanche

Where is my Wandering boy

en 4 parties

His own Blood

en 2 parties

Trois jours commençant lundi, mardi et mercredi.

"The Hand that Condemns"

En 3 parties

Nouvelle histoire de détectives et aussi plusieurs autres vues magnifiques.

PRINCESS

Semain du 15 Décembre

"Fanny's First Play"

Comédie patriotique de

GEORGE BERNARD SHAW

Matinées Mercredi et Samedi.

Parc Sohmer

Ouvert tous les dimanches.

REPRESENTATIONS A

3 p.m. et 8 p.m.

Vaudeville, Fanfare Militaire

Admission, 10c.

ORPHEUM

2.10 p.m. 8.10 p.m.

SEMAINE PROCHAINE

OWEN McCIVENEY

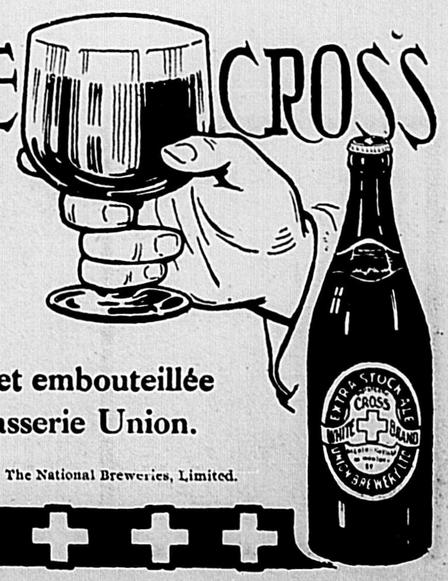
L'auteur le plus varié du monde avec une compagnie intelligente

8 - AUTRES ATTRACTIONS - 8

Pour vos impressions de toutes sortes, téléphonez . . .

MAIN 1698

BIERE WHITE CROSS



"Buvez et soyez satisfait"

Brassée et embouteillée à la Brasserie Union.

The National Breweries, Limited.

En pleine déroute

Le comité des Citoyens à Québec

M. CHARLES CHAPUT ET SES COLLEGUES S'EN REVIENNENT AVEC UNE VESTE

Le Comité des Citoyens a subi à Québec, ces jours derniers, l'échec le plus humiliant, la défaite la plus étourdissante.

Il y a quatre ans, cette association fut un moment maîtresse de Montréal et avait fait de la législature de Québec son pantin.

Aujourd'hui, son influence est nulle, son action est nulle, son bureau est nul.

M. Charles Chaput et ses compagnons de dictature sont revenus de Québec tout penauds et Sir Lomer Gouin, dont ils avaient escompté la collaboration, les a simplement répudiés.

La commission des bills privés leur a signifié que la ville de Montréal et la députation provinciale n'entendaient plus subir leur joug, ni leurs détestables intentions.

L'alliance de M. Chaput et de M. Lachapelle — les deux hommes les plus impopulaires de Montréal — n'a pu séduire le premier ministre ni avoir raison de l'Assemblée Législative.

On le comprend facilement.

L'abrogation de la loi des pavages à une écrasante majorité a été le premier coup de massue porté à M. Lachapelle et M. Charles Chaput. Le refus d'augmenter le traitement des commissaires à $10,000 a été le second. La commission des bills privés se préparait à leur en appliquer un troisième, mais plus lourd et plus décisif, sur le projet de la division de Montréal en cinq grands districts, lorsque nos dictateurs abasourdis et démoralisés, ont remisé ce dernier projet dans leurs sacoches et ont pris le convoi pour Montréal.

La reculade était complète, la panique générale, la défaite définitive.

L'Association des Citoyens a perdu complètement la confiance du gouvernement et de la Cham- à Québec.

De même qu'elle a perdu la confiance du peuple de Montréal.

Nos cent mille contribuables sauront le dire d'une façon non équivoque, le 1er avril prochain.

Mgr Roy vs l'abbé Dubois

Le rapport du visiteur des écoles reste entier

Les journaux retrouvent la voix

Nos lecteurs se rappellent la conspiration du silence qui se fit autour du rapport de M. l'abbé Dubois à la commission scolaire de Montréal. Ce rapport qui signalait un état de choses exceptionnel, qui révélait une situation navrante fut ignoré complètement et aucun des journaux quotidiens n'osa même le signaler, pas plus le "Devoir" que le "Canada," pas plus la "Patrie" que la "Presse."

Nous avons dans le temps accusé ces journaux d'obéir à des ordres; aucun d'eux n'a même tenté d'expliquer sa position ou de se disculper. Silence complet.

Mais voyez comme les choses changent. Mgr Roy répond au rapport de M. l'abbé Dubois et tous ces journaux silencieux retrouvent le don de la parole comme par enchantement et tous quatre publient le texte complet du rapport de Mgr Roy.

C'est ce qui s'appelle évidemment de l'impartialité, de l'indépendance et de la bonne foi.

Nous avons lu attentivement l'étude de Mgr Roy et nous croyons que les chiffres de M. l'abbé Dubois restent inattaquables. Mgr Roy accumule une infinité de statistiques, mais elles ne sont pas conclusantes comme celles de M. l'abbé Dubois.

Mais une chose certaine c'est que l'on discutera presque toujours à faux tant qu'on n'aura pas un système de statistiques complètes qui nous permette de tabler. Nous devrions savoir combien il y a d'enfants à Montréal, mettons de 5 à 14 ans, et combien de chaque âge, combien là-dessus sont à l'école, combien n'y vont pas, combien sont dans les écoles indépendantes, combien sont dans les manufactures, etc.

Et c'est seulement lorsque nous aurons ces chiffres de sources officielles et contrôlées que nous pourrons parler de la situation en toute connaissance de cause. D'ici là, nous sommes forcés de nous en tenir aux enquêtes particulières.

Pour certaines gens, l'enquête de l'A. C.J.C. dans la paroisse de l'Immaculée Conception, ne fait-elle pas autorité?

L'enquête faite par M. l'abbé Dubois possède à tout le moins un caractère officiel, ses chiffres sont précis et ce ne sont pas les subtilités du président de la Commission Scolaire qui en atténueront la portée.

—(*)—

Dans les caves

LES BOUQUINS DE LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE IRONT-ILS REJOINDRE LA COLLECTION GAGNON?

La "Presse" annonçait cette semaine qu'on allait peut-être déloger la bibliothèque civique de l'Ecole Technique, car on aurait besoin du local actuellement occupé par la bibliothèque pour y installer le musée des appareils propres à prévenir les accidents du travail.

Nous avions prévu ce qui arrive aujourd'hui et au commencement de l'année 1912, quand la bibliothèque se vit dans l'obligation de quitter le Monument National, nous avons combattu le projet de l'installer à l'Ecole Technique. L'on nous répondait en ce temps-là que ce n'était que temporaire et que la ville allait avoir bientôt sa propre bibliothèque. Près de deux ans se sont déjà écoulés depuis ce moment et la question de la bibliothèque non seulement est encore au même point, mais l'échevin Morin disait l'autre jour dans une entrevue que l'on avait reculé.

Mais que fera-t-on des quelques bouquins de la bibliothèque si le gouvernement prie respectueusement la ville de céder la place? Faudra-t-il encore recourir à la charité publique pour les loger? Quelle honte pour une ville comme Montréal!

Avec une administration comme celle que nous avons, nous pouvons compter qu'un jour nous nous éveillerons pour voir tous ces volumes remisés dans des caves avec la fameuse collection Gagnon.

Pas d'augmentation

LE COMITE DES BILLS PRIVES TUE LA PROPOSITION DE PORTER LE SALAIRE DU MAIRE ET DES CONTROLEURS A $12,000 ET $10,000.

L'influence occulte qui à Québec dirigeait toutes les affaires de Montréal semble ne plus exister. Sur un simple signe autrefois, l'on décrétait à Québec que Montréal ferait ceci, cela, paierait ses commissaires, ses échevins, son maire tant par an, etc.

L'on demandait encore cette année une forte augmentation de salaire pour le maire et les commissaires. Dix mille piastres pour ceux-ci et douze mille pour celui-là! C'était insensé, mais il y avait tout lieu de craindre que la chose serait votée.

Le "Pays" tient à féliciter le Comité des bills privés qui a tué cette proposition.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire que cela ne tient pas debout de payer au maire de Montréal, poste plutôt honorifique, le salaire de $12,000 par an.

Le premier ministre qui a la responsabilité de l'administration de tout un pays ne reçoit pas plus de $7,000.

Quant aux contrôleurs, nous croyons que $10,000 c'est encore beaucoup trop, surtout si nous n'avons que des hommes de la valeur des contrôleurs actuels. Ceux-là ne valent pas deux mille piastres chacun.

Qu'on nous présente des administrateurs hors ligne et le "Pays" sera le premier à demander pour eux une rémunération en rapport avec leur valeur.

D'ici là, il convient d'applaudir à l'acte du comité des bills privés.

Une victoire

Montréal ne sera pas divisé en cinq grands quartiers

Comme nous l'espérions et comme nous le demandions instamment, le Comité des Citoyens a été battu à Québec et bien battu.

Le prestige de la Chambre de Commerce et de l'Association des Marchands Détailleurs l'a emporté sur l'influence jusqu'ici inexplicable du Cabinet noir.

Montréal gardera ses divisions actuelles au point de vue des quartiers, car M. Chaput s'est rendu compte qu'il n'avait aucune chance de faire passer cette loi qui aurait donné au Comité des Citoyens la vigueur d'un Tammany Hall et il n'a pas même osé la soumettre à la discussion.

Le "Pays" se réjouit hautement de voir qu'on a enfin mis tous ces vieux bonzes à la raison. Le fait est qu'il eut été bien extraordinaire de voir la Chambre se fourvoyer jusqu'à donner ses préférences à M. Chaput et à ses trois ou quatre collègues qui ne représentent rien et à refuser d'entendre les représentants les plus autorisés de tout le commerce montréalais.

Montréal ne sera donc pas divisé en cinq grands quartiers. Et le Comité des Citoyens ne pourra pas morigéner plus longtemps notre ville.

C'est une victoire dont il y a lieu de féliciter la Chambre de Commerce.

—(*)—

THEATRES

SEMAINE DU 15 DECEMBRE

National.—"Les Requins."
Nouveautés. — "Baptiste en Voyage."
Canadien-Français. — "Aeroplane."
Chantoclerc. — "Forgeron de Châteaudun."
Alexandra. — "La Prière des Naufragés."
Princess. — "Fanny's First Play."
Orpheum.—Vaudeville.
Strand.—"The Hand That Condemns."
Moulin Rouge.—"My Boy."
Parc Sohmer. — Vaudeville (dimanche.)

NOTRE EPOQUE

POETES DE PARIS

Il n'y a pas qu'à Toulouse qu'il y a des poètes. Il y en a aussi à Paris et qui y meurent de faim, très proprement. C'est, d'ailleurs, leur faute. On le leur a dit assez souvent. Occupez-vous d'abord de trouver une bonne petite position dans les bureaux. Faites bien votre besogne, arrivez à l'heure prescrite, alignez soigneusement vos chiffres et ne partez pas avant que l'horloge n'ait sonné. Ce qu'il y a de curieux, c'est que certains d'entre eux ont écouté très bien la voix des conseilleurs et ont réussi à devenir à la fois de bons poètes et de bons employés. J'en ai connu deux de ce genre, et tout le monde les connait de nom et beaucoup ont lu ou entr'ouvert leurs livres: je veux parler de Léon Dierx et d'Albert Samain. Ni l'un, ni l'autre, d'ailleurs, ne s'élevèrent au-dessus du grade d'expéditionnaire. Ils furent jusqu'à leurs derniers jours jugés indignes du haut emploi de rédacteur. N'importe, ils avaient leur petite provende assurée, moyennant quelques heures de présence dans un bureau, et ils ne furent jamais tentés de se suicider, ni même de se lamenter sur la médiocrité de leur position. Mais c'est rare. La plupart des poètes sont incapables de se plier à une vie de travail régulier. Il y a longtemps qu'on les a comparés au rossignol qui ne chante pas en cage, et cette comparaison m'agrée d'autant plus qu'elle n'est pas très raisonnable et qu'elle n'explique rien. Mais c'est un fait qu'il est des natures qu'on ne peut soumettre à la règle et qui ne sont pas pour cela de mauvaises natures. Il y en a aussi qui n'ont pas eu l'occasion de s'y exercer et qui passent toute leur vie à regretter une chaîne qu'ils n'auraient peut-être pas supporté plus qu'ils n'ont supporté la vie libre, qui a des charges aussi et à laquelle ils ont montré leur ingratitude en prenant brusquement congé de l'existence. Ainsi Léon Deubel, dont le suicide a fait beau coup parler et qui n'avait pas un talent capable de lui assurer la sécurité encore qu,il fût des meilleurs. Mais c'était un inquiet. Il eut du courage, mais pas de persévérance. Il avait sans doute traversé beaucoup de misères, mais à 34 ans il aurait dû songer que les plus mauvais jours étaient passés. Faut-il voir un rapport exact entre la misère d'un écrivain et son suicide? Je ne le crois pas, d'autant plus que si Paris est une ville où on a plus de souffrances que n'importe où, c'est aussi la ville où on a le plus d'amis et peu disposés à laisser un camarade mourir de faim. Mais Deubel avait connu la vie régulière: il n'était pas de ceux qui se laissent aller définitivement à la bohème. La vérité, c'est que Deubel était un instable, passant constamment de la confiance au désespoir, comme l'a bien montré M. Pergaud dans les souvenirs qu'il a publiés sur son ami. "Selon l'état de sa bourse et de sa santé, il avait des alternatives de bonne humeur et de tristesse, des sautes brusques d'enthousiasme et de désespérance. Ce fut au cours d'une de ces crises de mélancolie noire que germa en lui l'idée du suicide. Dès la fin de l'été 1911, il en parlait comme d'une chose décidée: la noyade était le genre de mort qu'il choisissait, et son jour serait un jour d'été. L'échéance fatale serait pour juin ou juillet 1912" C'était bien ce que je viens de dire: un homme auquel la vie n'a pas permis de se tenir en équilibre et qui, à un certain moment, se sentit pris de vertige. Il faut ajouter qu'il avait déjà derrière lui de longues années de pauvreté qui avaient débilité son tempérament, et, comme conséquence, sa volonté. Il se jugeait lui-même atteint de vieillesse préoccupée. A 34 ans, cela montre un esprit bien atteint par les idées noires du moins, elles n'étaient pas sans cause. Il obéissait aux événements et non à une hantise originaire.

Il y a des gens qui ne semblent nés que pour mourir, dès qu'ils seront façonnés pour la mort. Souvent ils attendent à peine d'avoir leur raison complète et leur raison dans ce cas ne sert qu'à leur fournir des arguments contre la vie. Que penser de ces hommes qui se suicident à peine arrivés à leur vingtième année et qui se suicident sans cause apparente, par peur ou par haine de la vie, qu'ils ont à peine connue? Ce sont des malades et leur histoire n'intéresse guère que les recueils de pathologie mentale, même quand ils ont voulu comme Xavier Léon, qui se tue à vingt ans, ensevelir leur pensée dans un testament littéraire ou plutôt philosophique. Xavier Léon note, dans cet extraordinaire journal, que lorsqu'il eut vingt ans, il fut hanté par cet idée: "Si je mourais maintenant?" L'année n'était pas écoulée qu'il avait obéi à la suggestion. C'est un cas de folie. Dans le cas de Deubel, il n'y a pas folie. Il n'obéit pas à une fatalité, mais à des contingences énervantes" il cède à ces coups périodiques de la misère alternée, qui sont plus rudes peut-être à supporter que ses atteintes quotidiennes où l'on s'engourdit, où l'on s'endort. Comme par dérision, au milieu de ses naissantes idées noires, il avait fait un petit héritage, deux ou trois mille francs, et soudain il était parti naïvement pour une vie nouvelle, avait entrepris un assez long voyage. Il revint vite et retrouva, avec la pauvreté qui rentrait avec lui dans son taudis, ses idées noires. Pendant cette période ultime, il ne lisait plus guère qu'un livre: "la Mort", de Maeterlinck. Mauvais signe, quand la question de la mort assiège à ce point un esprit.

Dès ce moment-là semble-t-il, sa résolution définitive est prise. Il cesse de voir ses amis, se cache dans Paris, craignant peut-être de laisser deviner son projet, et brusquement les journaux leur apprenaient la nouvelle tragique. Avant de mourir, il avait brûlé toutes ses lettres, tous ses manuscrits, toutes ses photographies, dit M. Pergaud, et jusqu'au portrait d'une frappante fidélité qu'avait fait de lui J.-P. Lafitte.

REMY DE GOURMONT.

Pour ou contre

Il faut être pour ou contre Voltaire" dogmatise M. Bourassa. Voilà une sentence qui sous son air inoffensif contient une substance aussi nocive que la nitro-glycerine.

Certes, je ne suis pas pour M. Bourassa, il n'est guère permis d'être castor en notre siècle, parce que je lui reconnais du mérite et de la valeur, je sais tirer le diamant de sa gangue. J'espère toujours que le temps faisant son oeuvre, son vieux fond de libéralisme reviendra à la surface. Il me semble que son oeil se dessillera, qu'il verra clair dans l'avenir et trouvera sa voie enfin.

Si enlisée que soit sa barque, je compte un coup de vent favorable pour la pousser au large.

Il n'y a pas que je sache d'incompatibilité morale à ne pas penser comme Voltaire et cependant goûter sa prose élégante et spirituelle, et l'ampleur de ses vues. Mais ici, on ne peut admirer quelqu'un sans trainer à sa suite toute une théorie de gens d'un goût douteux, d'une autorité contestable, d'une orthodoxie suspecte. M. Hector Garneau aurait eu beau vanter Voltaire écrivain, poète et historien on lui eut fait grise mine, s'il n'avait invoqué Brunetière, Lemaitre, etc., pour enterrer à six pieds sous terre son vertueux antagoniste. Vous n'aurez jamais raison, si vous ne trouvez quelque citation de Veuillot, de M. de Mun ou de M. Barrès pour venir corroborer vos avancés. Mais eussiez-vous tort, seriez-vous hétérodoxe même, si Paul Bourget, François Coppée, Huysmans ou Verlaine vous absolvent, vous devenez blanes comme neige.

La grande affaire c'est de se munir de phrases lapidaires, appartenant aux écrivains ci-haut nommés et d'en assommer les snobs quand ils vous surprennent en flagrant délit d'errement; cela vous évite la peine inutile d'argumenter, de démontrer la droiture de vos vues, la justesse de votre raisonnement c'est ce qu'on appelle jeter de la poudre aux yeux. C'est un conseil que je donne gratuitement à ceux qui se destinent au journalisme. Inutile de vous lester de beaucoup de savoir, de belles idées et de jolies tournures de style, mettez dans vos poches quelques cailloux détachés de l'oeuvre des écrivains "bien pensants" et armez-en votre fronde. Quand vous serez serrés de près, lancez-les au front de nos Goliaths et ils rouleront dans la poussière tués par des projectiles que vous auront fournis leurs bons amis.

A la rigueur on peut être, "pour ou contre Voltaire" bien que ce ne soit ni Français ni sensé, mais il ne devrait pas être permis à un homme d'Etat—sérieux, en plus—de traiter "de vieux singe" une gloire incontestable de la France et qui a enrichi la langue que nous parlons de ses plus purs joyaux et dont Goethe a pu dire: Voltaire sera toujours regardé comme le plus grand homme en littérature des temps modernes et peut-être même des temps anciens, comme la création la plus étonnante de la nature, création où elle s'est plu à rassembler une seule fois dans la frêle et périlleuse organisation humaine, toutes les variétés du talent, toutes les gloires du génie, toutes les puissances de la pensée."

Au Canada, un homme cultivé, s'est servi d'une phrase académique pour désigner celui qu'on a couronné roi des beaux esprits: C'est un vieux singe! Et l'on s'étonnera qu'en Europe on nous prenne pour des sauvages.

Paul S. BEDARD.



—Je remarque une chose, c'est que votre linge est bien blanc.

—Nous le faisons blanchir à la buanderie Eldorado, 1210 rue Saint-Denis, téléphone Saint-Louis 1536.

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
Bureau Principal : **EDIFICE ROYAL**
2 Place d'Armes. **MONTREAL.**
Agents Speciaux Demandes
THEODORE MEUNIER, Directeur-Gérant.
Tel. Main 7746 et Main 4374

Phone Bell Lasalle 670
THE CITY ELECTRIC CONTRACTING CO.
J. A. PARENT, Manager
Nous avons un grand assortiment de fixtures électriques à de bien bas prix
87 RUE POUPART MONTREAL

CHARTRAND & TURGEON
Comptables
55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 5141

IMMEUBLES
KENT REALTY
71a St-Jacques Main 6934

J. S. MILLER
112 St-Pierre Main 8628 et 8629

G. RABINOVITCH
107 St-Jacques Main 4508

AVOCATS
ALEXIS D. PELLETIER, M.A.B.C.L.
4 rue Hôpital Main 1978

VOIES URINAIRES
Maladies de la Peau
Maladies Vénériennes
Dr. G. ARCHAMBAULT
HEURES DE BUREAU
8 à 10 a.m. 1 à 3 p.m. 7 à 9 p.m.
377 ST-DENIS, Tel. Est 3951.

ABONNEZ-VOUS
AU
"RAPPEL"
Organe des Républicains Français du Canada.
50 cents par an.
Adressez:
80 Rue, St-André, MONTREAL

Otis-Fensom Elevator Co., Limited
Constructeurs des Ascenseurs
"OTIS-STANDARD"
Ascenseurs Hydrauliques
Ascenseurs Electriques
Ascenseurs à Vapeur
Ascenseurs à la Main
Bureau Principal: Edifice Traders Bank, Toronto, Ont.
168 Rue ST-JACQUES Montréal
Bureau de Montréal:

Jackson
La marque de commerce qui signifie:
SATISFACTION
Voyez les Modèles 1914
40 c. v. - - $1,750.00
50 c. v. - - $2,425.00
60 c. v. et six cylindres $3,000.00
CHEZ
Jackson Motor Co.
73, Rue St Denis, MONTREAL
Est 3901. P. A. D. ROBERT



Cadeaux de Noel
POUR LES
FUMEURS
Cigares Havane, Cigarettes Egyptiennes, Pipes, Blagues à Tabac, Pots à Tabac, Boite pour tenir les cigares frais (humidors) etc.
Tout ce qu'il faut pour rendre plus gai le jour de Noel pour vous et pour vos amis qui fument.
Nous vous conseillons de venir faire votre choix bientôt, spécialement s'il faut faire la livraison en dehors de la ville et avant Noel.
Nous payons les frais d'express et de poste pour tout endroit au Canada.
Geo. Thomson & Brother
Main 459 102, rue Notre-Dame Ouest

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
380, Rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 hrs à 5 hrs sous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 hrs à 9 hrs du soir.

Hotel REGAL
JOS. GRAVEL, Président et Gérant
Connaissez-vous Barbé? Non, peut-être. Alors vous devriez le connaître. Barbé est l'un des chefs français les plus expérimentés, et c'est aussi le chef du Regal. C'est lui qui dirige le menu servi aux clients du somptueux Café qu'est le Régal.
Table d'Hôte du Regal, tous les soirs de 6 à 8 p.m. Diner complet $1.00
L'ORCHESTRE VINCENT RATTO DONNE TOUS LES SOIRS UN PROGRAMME MAGNIFIQUE.
AVIS IMORTANT.—Retenez dès maintenant vos places pour le réveillon de Noel. Ce sera un festin sans précédent à Montréal.

LA CLEF DU SUCCES
COMMENT L'ASSURER
Tout le monde connait le proverbe: "L'habit fait le moine" et certes il est bien vrai.
OU SE FAIRE BIEN HABILLER ENCORE?
Nous savons pour notre part qu'on trouvera un stock très assorti pour pardessus et complets d'automne et d'hiver chez
O. DESOURDY, Tailleur,
Tel. Est 5593 137 BOULEVARD ST-LAURENT
FAÇON ET COUPE IRREPROCHABLES.

ARTHUR LABERGE
Courtier d'Immeubles
SPECIALITE:
Propriétés commerciales dans l'ouest de la ville,
PRES DE CHEZ MORGAN.
Tél. Main 7800. ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL.
Résidence: SAINT HILAIRE.

N'OUBLIEZ pas D'ALLER VOIR "BAPTISTE EN VOYAGE"
de RAD et VAL
Au Théâtre des Nouveautés
L'amusante revue d'actualités canadiennes de RAD et VAL, a remporté la semaine dernière, un très brillant succès et elle sera répétée
LA SEMAINE PROCHAINE



1er acte: Le départ de Baptiste.
2e acte: Baptiste à Londres.
3e acte: Baptiste à Paris.
4e acte: Baptiste à Pékin.
5e acte: Baptiste à Ste-Scholastique.
Les critiques les plus drôles.
Les situations les plus intéressantes.
Une magnifique parodie de l'Religion.
Scènes nouvelles.